Mémoires en forme de lettres

pour servir à l’histoire de la Réforme de la Trappe

établie par le Révérend dom Augustin  
ci-devant religieux et maître des novices

au monastère de la Trappe en France

réfugié à l’époque de la révolution dans la chartreuse

de la Valsainte au canton de Fribourg en Suisse

avec une douzaine de religieux du dit monastère

Par un religieux qui a vécu quinze ans dans la réforme

**Présentation**

Le **manuscrit des archives de l’abbaye de Tamié**, coté Ms 15, se présente comme un document relié, couverture cartonnée verte, 18 x 24 cm, paginé de 1 à 309, comprenant les *Mémoires en forme de lettres…* et diverses pièces du même auteur, rédigées à des époques différentes, mais toutes ayant trait à la période de sa vie où il fut trappiste, de 1794 à 1808.

Les corrections, les ajouts dans le texte sont de la même main, l’écriture est identique à celles de lettres de Nicolas-Claude Dargnies, écrites alors que ce dernier était curé de Charmey en 1816, conservées aux Archives de l’évêché de Fribourg, dossier de la paroisse de Charmey, pièces 15 et 17. Ces éléments laissent clairement supposer que le manuscrit de Tamié est l’original.

Des copies manuscrites anciennes se trouvent aux archives des Abbayes de la Trappe et Timadeuc ainsi que dans la famille Dargnies à Paris.

LAFFAY (Augustin-Hervé) dans son ouvrage : *Dom Augustin de Lestrange et l’avenir du monachisme, 1754-1827*, Cerf, 1998, donne les références en fonction de la pagination de ce manuscrit.

(*Notation de la main de dom Alexis Presse, abbé de Tamié qui en a fait l’acquisition*.)

Acheté à Paris chez Legay,

30 janvier 1926

75 F.

(Document collé sur la page intérieure de la couverture, sans date)

Cet ouvrage a été publié partie en résumé par M.  J. GREMAUD dans le *Mémorial de Fribourg* Nos de juillet 1856 à septembre 1857 — Fribourg, imp. J.T. PILLER. L’éditeur note qu’il publie ces mémoires d’après une copie formant un volume de 259 pages in-4° dont un des cahiers formant les pages 90 à 120 a disparu. Il ajoute : « L’original doit avoir passé entre les mains des frères de l’auteur et se trouver à Abbeville. »

Il est évident que le volume ci-contre est cet original. La copie dont s’est servit GREMAUD contenait également “*La liste des morts enterrés à la Valsainte* et *Réflexion sur la nourriture des religieux*”.

Après avoir exposé que DARGNIES a dû écrire ces mémoires alors qu’il était curé de CHARMAY, M. J. GREMAUD ajoute : « Quant à la véracité du récit, il est un trait du caractère de DARGNIES que nous devons faire connaître, c’est son penchant à la critique, défaut que lui reprochent ceux qui l’ont connu. Le lecteur se mettra donc en garde sous ce rapport. »

D’après la préface de l’ouvrage intitulé *Odyssée monastique - Dom A. de Lestrange*, il semble qu’une copie des *Mémoires* de Dargnies se trouve également à La Grande Trappe.

Signé : illisible

**Conventions pour la présente transcription**

L’écriture de ce texte n’est pas toujours aisée à déchiffrer, mais le sens ne présente pas de difficulté. L’orthographe n’est pas exactement celle couramment utilisée de nos jours et il y a quelques fantaisies, ex page [66] : *a l’effet d’etre aucthorisé a retirer en valeur réelle ou con content la somme qui lui appartenoit.*

• L’orthographe a été en partie modernisée, ainsi que la ponctuation.

• Les abréviations ont été résolues : la Val Ste = la Valsainte ; le dt = ledit… sauf : R.P. = Révérend Père abbé dom Augustin de Lestrange ;

• Les ~~mots barrés~~ ont été rendus ;

• Les mots rajoutés ont été mis en exposant au-dessus de la ligne, en plus petits caractères ;

• Les notes placées en marge du texte manuscrit ont été placée (entre parenthèses et en exposant au-dessus de la ligne, en caractère plus petits) ;

• Les numéros de pages du manuscrit ont été indiqués entre [] ;

• Les mots ou parties de mots restitués ont été mis entre [] : ex. : Les sœurs [infor] mées ;

• Les mots mal défrichés sont suivis de ?, ex. (partir ?) ;

• Les expressions et citations latines ont été traduites et les références bibliques indiquées en notes.

Première lettre

[1] Il me sera bien difficile, Monsieur, de satisfaire votre curiosité selon vos désirs : vous voudriez que je vous mette au fait de tout ce qui s’est passé d’intéressant au monastère de La Valsainte depuis environs 15 ans que j’y ai habité. Il faudrait pour cela que j’eusse tenu un journal exact de tous les événemens et je n’ai absolument rien écrit. Il faut que je tire tout de ma mémoire. La vie silentieuse que nous menions, l’ignorance dans laquelle on nous laissait sur bien des choses qui pouvaient nous intéresser, la longueur du tems qui s’est écoulé, rien ne vous promet de trouver dans ma narration une grande exactitude. La plupart des époques m’ont échapé. Il y a bien des choses dont je n’ai entendu parler qu’imparfaitement et comme par hasard. Il y en a plus encore que j’ignore et qui cependant ont une connextion essentielle avec d’autres que je sais, de manière que mon travail ne peut être que très imparfait. Je ne laisse cependant pas de l’entreprendre. Comme mon intention est de laisser après moi quelque chose qui puisse servir à l’histoire de notre réforme en m’appliquant à la plus exacte vérité, je ne dissimulerai rien de tout ce que j’ai vue et observé, persuadé que vous saurez tirer parti ~~vous édifier~~ de tout. Je perderais à votre égard le titre d’historien véridique si vous pouviez m’accuser de partialité. Vous trouverez sans doute dans ces mémoires bien des choses propres à vous édifier, comme vous en trouverez aussi qui vous ~~confir~~ feront voir ce que l’expérience vous a déjà suffisament appris, que l’homme se trouve [2] partout et que le sanctuaire de l’innocence, n’est pas ~~pas~~ toujours exempt des faiblesses de l’humanité. Ce sera plus particulièrement dans ma propre conduite que vous aurez lieu de les observer. Je ne craindrai cependant pas d’en faire l’aveu, trop heureux si mon exemple peut un jour être aux autres de quelqu’utilité. En nous laissant le tableau de ses égaremens, saint Augustin n’a pas été moins utile à l’Église que celui qui nous a donné l’histoire de ses vertus.

Voici à peu près l’ordre que je me propose de suivre dans ma narration.

1° - Les circonstances et les raisons qui m’ont déterminé à entrer à La Valsainte et l’état où j’ai trouvé cette maison en y arrivant.

2° - Les principeaux évennemens qui y ont eu lieu pendant les cinq premières années.

3° -L’époque de le révolution franco-hevétique et notre départ.

4° - Notre voyage en Souabe, ~~et~~ en Hongrie et en Pologne.

5° - Notre arrivée et notre séjour en Russie.

6° - Notre départ de la Russie et notre voyage jusqu’à Dantzic.

7° - Notre départ de Dantzic et notre séjour à Hambourg.

8° - Mon voyage pour la Westephalie et mon séjour dans la maison de Darfeld.

9° - Mon retour à La Valsainte.

10° - Tout ce qui s’est passé de particulier pendant quatre ans depuis notre retour.

11° - Enfin l’histoire de ma sortie du monastère jusqu’aujourd’huy.

Je sens que déjà votre curiosité est picquée par ce petit apperçu. Déjà vous voudriez que mon entreprise fut terminée. Permettez-moi cependant de ne point encore entrer en matière aujourd’huy et de me contenter, en terminant cette lettre, de vous assurer du parfait dévouement avec lequel je suis…

Seconde lettre

[3] Je ne vous ferai point de détail, Monsieur, des circonstances malheureuses qui m’ont forcé de m’arracher à une famille chérie et au sein de laquelle, malgré les terribles et les inquiétudes inséparables d’une révolution je goûtais le seul véritable bonheur, celui de l’union et de l’amitié. Mon père, dont j’ai toujours respecté les volontés, me conseilla de me retirer en Suisse. Son intention était que je m’y établisse, soit en cherchant quelque place dans l’Église, soit en me servant des connaissances de médecine que mon goût pour cette science m’avait fait acquérir. En conséquence il n’épargna rien pour m’en faciliter les moyens. Peu content de m’avoir donné une somme assez considérable, de m’avoir formé une pacotille des plus honnettes, il m’assura que je pouvais recourir à lui en toute circonstance. Comme j’étais d’une très mauvaise santé, il me fit accompagner jusqu’aux frontières par un de mes frères et une de mes ~~une~~ sœurs voulut payer seule les frais du voyage. Tant de bontés réunies me rendirent encore plus sensible ma séparation qui eut lieu dans le cours de février 1793.

Après un voyage fort pénible à cause de mes infirmités, j’arrivai à Fribourg en Suisse le 5 avril. Comme la ville était pleine d’émigrés de tous états et en particulier de prêtres, j’eus beaucoup de peine à trouver à me loger. J’eusse désiré me placer dans une chambre où il y en eut une cheminée, afin de me préparer moi-même ce qui m’était nécessaire pour ma nourriture. Mais quelque recherche que je fisse, la chose ne me fut pas possible. Il fallut me contenter d’une chambre à fourneau et aller tous les jours prendre mon repas dans une maison bourgeoise avec ~~où nous étions~~ plusieurs ecclésiastiques. Il y a tout lieu de croire que si l’eusse fait mon ménage moi-même, je me serais fixé dans Fribourg, j’y aurais vécu économiquement, éloigné de toute compagnie et à la longue je me serais fait une manière [4] d’exister. Mais la nécessité de vivre avec le monde me mit bientôt dans le cas de le quitter. J’avais beau éviter de faire société avec qui que ce fut, j’étais souvent obligé, malgré moi, de me trouver avec différents ecclésiastiques qui, par désœuvrement, recherchaient ma compagnie. On m’engageait dans des promenades. Les discours ne roulaient le plus ordinairement que sur des nouvelles ou sur des matières au moins ~~le plus souvent~~ équivoques. Je fus d’ailleurs témoin de la conduite peu réglée d’un grand nombre, ce qui me donna un tel dégoût pour le monde et une telle apprenhension pour les dangers auxquels je me voyais exposé, que je résolus, à quelque prix que ce fut, de le quitter entièrement et de me retirer dans une communauté religieuse. Il y en a plusieurs à Fribourg où je pouvais m’aller présenter. Mais outre qu’elles ne m’offrayent pas pour la pluspart, un azile assez sûr contre les éceuilles que je voulais éviter, je craignais que dans peu la Suisse n’éprouvât une commotion et que je ne me visse exposé à des inconvéniens qui auraient été d’autant plus grands que j’étais en pays étranger.

Je m’informai alors où était située La Valsainte, communautée que me paraissait la plus propre à remplir mes vues, tant à cause de son austérité, que de l’influence que pouvait avoir sur elle une secousse révolutionaire : n’étant composée que d’émigrés et prévoyant bien qu’en cas d’événement, tous les membres se prêteraient un mutuel secours et comme d’ailleurs ma santé était des plus mauvaises, j’espérais qu’une mort prématurée viendrait, dans peu, me mettre à la brie de toutes catastrophes. Dans ces vues, je me mis au-dessus de toutes mes répugnances, car la seule pensée du froid que l’on devait éprouver dans une habitation située au milieu d’une chaîne de montagnes qui étaient alors couvertes de nèges, me faisait frémir d’horreur. Je quittai Fribourg le lendemain de l’ascension 10° jour de mai sur [5] les 6 heures du matin, sans autre secours que mes jambes affaiblies par la maladie, un bâton à la main et quelques hardes dans un mouchoir. J’avais environs 8 lieux à faire. J’ignorais la route et l’asthme dont j’étais attaqué me menaçait d’éprouver les plus grandes difficultés, lorsqu’il s’agirait de gravir les montagnes. Je ne tardai pas à en faire l’épreuve. La montagne qui conduit à la porte de Bourguillon se présanta d’abord à moi. Ce ne fut qu’avec la plus grande peine que j’arrivai devant la chapelle dite de N-D. de Lorette. J’étais alors tout à fait sans respiration et incapable de continuer ma route. Que faire ? L’abandonner ? J’avais pris mon parti avec une trop forte résolution pour cela. Je me déterminai donc à entrer dans la chapelle pour y reprendre haleine et invoquer le secours de la très sainte Vierge. J’y récitai le chappellet tout entier, puis, me sentant ranimé et fortifié, je me remis en route et continuai de marcher jusqu’à La Valsainte sans éprouver aucune difficulté.

Il était environs 7 h. 1/2 du soir lorsque j’y arrivai. On chantait le *Salve*. J’y fus reçu avec les cérémonies accoutumées et laissé entre les mains du religieux hôtellier qui se nommait le père François de Sales. Il me fit l’acceuil le plus gratieux et d’autant plus que j’avais déclaré au portier en arrivant que je venais pour me faire Trapiste. Cependant les effets de sa charité à mon égard ne s’étendirent pas fort loin. Il avait fait fort chaud pendant l’après-dîner et la chaleur, jointe à la difficulté que j’éprouvais à marcher, fut cause que j’étais tout trempé de sueur en arrivant. Il ne me fit aucune question sur les besoins que je pouvais avoir. Loin de m’offrir de me faire du feu, il me conduisit aussitôt dans une chambre toute en pierre (les archives), où il ne se trouve pas un poulce de bois, me montra mon lit et me dit d’attendre, qu’il allait me chercher à soupper. Je le vis revenir quelques minutes après, portant une souppe froide sur laquelle nageaient quelques [6] morceaux de pain noir qui n’étaient pas trempés, deux portions, dont l’une était de quelques graines farineuses mal cuites et l’autre des pois noirs et blancs aussi dures que des balles, noyés dans un brouet grisâtre, le tout à peine tiède. Il placea devant moi en silence ces mets délicieux, y ajouta une petite miche de pain noir plus que moisi, un petit pot d’une boisson dont l’odeur seule suffisait pour ôter la tentation d’en goûter (Cette boisson était faite avec une mesure d’orge, une mesure de poires sèches, une demie mesure de poires sèches que l’on mettait dans un toneau, on le remplissait d’eau et après 6 semaines d’infusion on s’en servait pour les malades et pour les étrangers.) puis il me dit d’une voix basse, mais toujours avec un air gratieux : « Je suis bien fâché de ne pouvoir vous entretenir plus longtems, nous sommes dans le grand silence. » Ces paroles à peine achevées il disparrut, sans seulement me proposer de me donner de la lumière, quoi que l’on vit à peine pour lire. Je ne pouvais revenir de mon ~~enchantement~~ étonnement. Volontier que j’aurais cru être servi par une main enchantée. Mais je n’attribuai point à l’enchantement la répugnance qui m’empêcha de toucher à mon souper. Le bénédicite et les grâces se suivirent de près et comme j’étais extrêmement fatigué, après une courte prière, je me préparais à me jetter tout habillé sur la couche, en me demandant à moi-même où j’étais venu me fourer, lorsque je vis entrer dans ma chambre un jeune homme d’une trentaine d’années qui, moins scrupuleux que l’hôtellier sur l’article du grand silence (qui était pour moi une énigme) (Il est deffendu de parler après les complies.), se mit à m’entretenir de la belle manière. Sur les réponses aux questions qu’il me fit de mon pays, de ma profession, etc… Il me dit que je ne pouvais pas, en conscience, songer à me faire Trapiste, étant curé, que je devais me réserver pour des tems plus favorables, que d’ailleurs si lui, qui était Dominicain, avait besoin du consentement de son supérieur, comme on l’exigeait avant de le recevoir, à plus forte raison, moi avais-je besoin de celui de mon évêque ~~avant~~ à qui j’avais promis obéissance et que l’abbé ne pouvait me [7] donner l’entrée de sa maison si je n’étais muni de sa permission. Ces discours et bien d’autres sur le régime de la maison, joints à l’échantillon que j’en avais sous les yeux, surtout lorsqu’il me fit observer que c’étaient là les mets ~~délicats de la maison~~ choisis et délicats, me découragèrent tellement que déjà j’avais formé en moi-même le projet de repartir le lendemain de grand matin. Et certes je l’eusse fait si je ne me fusse annoncé en arrivant, comme venant pour m’engager dans le monastère. Ce fut dans ces pensées que j’essayais, mais inutilement, de m’endormir, étant d’ailleurs tout transis de froid pendant la nuit.

Cependant après avoir pris un peu de repos sur le matin, des réflexions plus sérieuses me firent bientôt changer de résolution. Je me représentai à moi-même que je ne venais dans cette maison que pour y mourir. Ce qui ne pouvait se faire sans que j'eus beaucoup à souffrir de toute manière. En conséquence, je pris le parti ferme d’y rester à quelque prix que ce fut. Telles furent les résolutions dans lesquelles me trouva le religieux hôtellier lorsqu’il vint dans ma chambre le matin. La première chose que je fis, fut de demander à voir le R.P. et à lui parler. On me dit qu’il était à l’infirmerie pour cause d’une foulure qu’il s’était faite en revenant de Fribourg, que cela cependant ne l’empêcherait pas de venir. En attendant, le bon religieux m’instruisit de tout ce que j’avais à faire, il me donna de l’occupation et me présenta pour déjeuner le même pain que la veille auquelle il ne me fût pas possible de toucher malgré ses pressantes sollicitations et plus encore celles de mon estomac. Il me recommenda beaucoup le silence, ce qui me mit dans le cas de lui raconter la conversation que j’avais eue la veille avec le postulant dominicain. Je ne pus aussi m’empêcher de lui faire mes plaintes sur le froid de la chambre où il m’avais mis [8] dans un moment surtout où j’étais échauffé par le voyage. Le fruit de mes plaintes fut qu’il me changea d’appartement et m’interdit toute communication avec le Dominicain que je ne vis plus et dont je n’entendis plus parler depuis.

L’usage de La Valsainte étant de servir les postulants pendant trois jours comme les étrangers c’est-à-dire avec une souppe, deux portions, un dessert et un petit pot de genevrette. On continua à en user envers moi de la même manière, mais quelque fut mon appétit, je mangeais à peine deux onces par chaque repas. Si le pain eut été bon, je me serais dédomagé de ce côté mais il était si dur et si moisi que je ne pouvais me résoudre à en manger un seul morceau. Je tâchais seulement de vaincre ma répugnance pour avaler précipitament quelques cuillerées des pulments que l’on me présentait (Ce fut bien pis lorsqu’au bout de trois jours l’on m’apporta la souppe la portion et le pain de la communauté, la première fois, il ne me fut pas possible d’y toucher.), ce qui contristait fort le père hôtellier et lui faisait pronostiquer que je ne resterais pas à la maison.

Chaque jour, je dirais presque à chaque instent, je demandais après le R.P. abbé que je voyais de tems en temps aller et venir par la cour avec son bâton, mais c’était inutillement. Ce délais faillit à me faire décamper car je me disais à moi-même : « Qu’as-tu besoin de venir dans une maison où le premier supérieur à si peu de zèle pour le salut des âmes» Je communiquai même mes inquiétudes sur ce point au père hôtellier qui s’empressa d’en ~~les en~~ faire part au R.P. qui ~~lui même~~ ne tarda plus alors à venir me visiter. C’était pendant le travail. L’hôtellier m’en avait avertit et en m’instruisant des cérémonies que j’avais à oberver, il m’~~e fit~~ avait fait valloir cette entrevue comme une grande faveur. Pour moi qui n’y mettais pas tant de mistère, après m’être approché du R.P. et lui avoir demandé sa bénédiction, je lui dis que je venais lui demander une place dans son cimetière, étant d’une santé à ne pas me promettre de longs jours [9] dans sa maison, où, si j’y vivais, je ne pouvais jamais ~~y~~ être qu’un pillier d’infirmerie. Je lui fis voir alors mes papiers et je lui exposai en peu de mots qui j’étais, à qui j’appartennais, etc... Il me répondit que si je ne craignais point la mort, je pouvais entrer et que mes infirmités n’étaient point dans le cas de mettre aucun obstacle à ma réception. Sur ce, je déposai ma montre, ma bourse et mon portefeuille entre ses mains et mon sacrifice fut dès ce moment aussi entièrement consommé que si j’eusse fait profession. ~~À~~ Quelques jours après, on me fit faire ma pétition en chapitre et dès lors je fus admis à suivre tous les exercices de la communauté avec l’habit séculier et le premier jour qui suivit mon entrée où il ~~y~~ eut sermon au chapitre, (le jour de la pentecôte), on m’en dépouilla pour me revêtir de l’habit religieux.

C’est ainsi, Monsieur, que je suis entré à La Valsainte. J’aurais bien désiré, en quittant les habits séculiers, me dépouiller en même tems de toutes mes répugnances sur la nourriture, mais il me fallut encore lutter au moins six semaines au péril de ma vie et cette grâce ne me vint qu’après les plus rudes combats. Je vous ferai part plus tard de la pieuse industrie que l’on employa pour me mettre au-dessus de moi-même sur ce point. Ce serait ici le lieu de vous décrire l’état où j’ai trouvé la maison en y entrant, mais comme je m’apperçois que j’ai déjà passé les bornes d’une simple lettre, j’en ferai le sujet de la suivante. En attendant, croyez-moi toujours avec les sentiments…

Troisième lettre

Comme vous pouvez, Monsieur, trouver au commencement des règlements de La Valsainte, l’histoire de l’établissement de la réforme, je ne vous en dirai rien ici. Elle existait. ~~La réforme~~ existait déjà depuis plus de deux ans ~~à La Valsainte~~ sous le gouvernement de Dom Augustin de l’Étrange (Ce nom annonce quelque chose. je ne sais rien de précis sur l’origine de dom Augustin de l’étrange. j’ai seulement entendu dire qu’il était issu d’une famille noble du Dauphiné. que dans sa première jeunesse il a été a la cour cher les pages. C’est la sans doute qu’il a pris le goût pour les chevaux, qu’il conserve encore malgré le sérieux de ses occupations. ayant pris le parti de l’Église il a fait son séminaire sous les Mrs de Saint-Sulpice. il fut grand vicaire de… il se retira a La Trappe en France peu de temps après sa prêtrise. il y a joui d’une particulière considération, puis qu’il a été maître des novices. a l’époque de la révolution il s’est mis a la tête d’un parti de moines et est venu en Suisse réformer la reforme que Mr L’abbé de Rancé avait établi avec beaucoup de peine, et qui s'était maintenue jus qu’a la fin dans sa ferveur.) ~~et l’on peut dire~~ qu’au moment où j’y suis entré et l’on peut dire qu’ elle était dans sa plus grande ferveur. La communauté était composée de tous les religieux de chœur et convers venus de La [10] Trappe, (si l’on en excepte deux qui étaient déjà parti pour l’Hespagne afin de tenter un établissement) (Dom Gérasime principal acteur de cette légation était un homme du premier mérite et qui eut certainement bien pu par la suite entrer en concurrence avec le R. dom Augustin pour l’abbaye de La Valsainte. Il a été premier abbé de la fondation d'Hespagne. Sa manière de voir ne s’est pas toujours accordée avec celle de dom Augustin.). Il y en avait de plus un grand nombre d’autres, tant profès que novices et autant que je puis m’en rappeller, nous étions plus de 30 au chœur, sans compter les frères convers dont le nombre était très considérable. La raison d’une population si prompte n’était pas étonnante : l’établissement eut lieu au moment de l’émigration, où grand nombre de français sans ressource, se trouvaient fort heureux que La Valsainte voulut bien leur offrir un azile qui, en leur assurant la vie du corps, leur fournissait encore un moyen efficace pour sauver leurs âmes. Cependant ce grand nombre de religieux n’était pas conforme aux dispositions du gouvernement de Fribourg ~~qui~~ qui n’avait permis l’établissement de la réforme dans le canton qu’à condition que la maison ne serait composée que de 24 profès. Le R.P. avait accepté la condition, mais il trouva moyen de ~~l’enfrindre~~ l’éluder sans la transgresser : tous ceux qui se présentaient étaient reçus, de manière que le novitiat était souvent composé de plus de 20 novices, quoique le nombre de ceux qui persévéraient ne fut pas grand. Cependant il en restait toujours asser chaque année pour doubler et même tripler en peu de tems le nombre prescrit par le gouvernement. Or pour se tirer d’embarras, le R.P. plein de zèle pour le salut des âmes et persuadé que ~~le salut~~ celui de tous ceux qui s’engageaient dans sa réforme était assuré, recevait, dans le chapitre seulement, la profession des candidats. Après leur année d’épreuve. Ils étaient revêtus de la coule (c’est le nom de l’habit de chœur que les profès seuls ont droit de porter.) ~~et~~ on leur donnait le nom de père et de congrégés, mais jusqu’à ce qu’ils eussent fait profession publiquement dans l’église, ils n’étaient point sensés religieux, et ainsi quand bien même le nombre en eut été porté jusqu’à 100, au cas que le gouvernement eut voulu inquiéter le R.P. sur ce point, il avait à répondre qu’il [11] s’en tenait aux conditions, n’ayant au vrai dans sa maison pas plus de 24 ~~pr~~ qui eussent fait la profession solennelle. Cette supercherie judaïque ne fut pas ignorée du gouvernement qui en a quelques fois témoigné de l’inquiétude. Mais le R.P.. ne s’en est jamais mis beaucoup en peine.

L’austérité de la vie était alors portée au *nec plus ultra* des forces humaines. La maison des chartreux étant divisée par cellulles n’était guère propre aux exercices de l’Ordre de Cîteaux, les religieux selon les constitutions de cet ordre devant être jours et nuits toujours réunis. On eut cependant pu, si on avait voulu, trouver deux à trois appartements sains pour en faire des dortoirs et il en serait encore resté suffisament pour les autres lieux réguliers. Mais non, pour affecter une plus grande mortification, au lieu de coucher dans les cellulles elles-mêmes, on couchait dans les souterrains dont l’humidité était telle que l’eau glacée autour des voûtes représentait des lustres que le moindre rayon de lumière faisait briller avec éclat. Les habits étaient faits d’une laine dure et piquante, plus grise que blanche. La nourriture était presque rebutante. On ne mangeait que très peu de pain et quoi qu’ayant, dans la maison, un moulin, un four et un boulanger et qu’on put le manger bon, on le faisait exprès longtems avant de s’en servir afin de le manger, je ne dirai pas seulement moisi, mais presque pourri. En place de pain on donnait quelque fois un morceau de ces fromages nouveaux de rebut parce qu’ils gonflent. et le plus souvent on ne les avait pas encore salé. D’autrefois c’était quelques poignées de petits quartiers de pommes ou de petites poires sèches. Et dans le tems des pommes de terre, on ne connaissait alors ni les pois, ni les fèves, ni les lentilles etc… Ces mets étaient uniquement réservés aux infirmes. Mais la communauté avait tous les jours, avec une soupe si mauvaise que les animeaux la rebutaient, une portion ~~de gruau~~ d’orge mal grué, à peine cuit, sans autre assaisonnement que l’eau et le sel. Le lait étant alors très rare. On faisait du fromage pour vendre avec ce qu’on [12] en avait et le petit lait pur était la portion du soir les jours où il était permis de faire deux repas. Si le jardin fournissait quelques légumes, on s’en servait pour faire la souppe et la portion avec d’autres herbes communes que l’on allait ramasser dans les prés mais on se faisait gloire de ne les pas éplucher. On les lavait à peine et la terre était une des principales bases de l’assaisonnement. Les religieux et les novices, avides des humiliations ne se contentaient pas des pénitences mortifiantes qu’on leur donnait tous les jours au chapitre pour les moindres fautes mais on les voyait encore à toutes les heures du jour prosternés aux pieds des supérieurs pour s’accuser et demander encore de nouvelles pénitences qui leur étaient d’autant moins épargnées que l'on savait qu’ils les regardaient comme de bonnes fortunes. Le R.P. abbé n’attendait souvent pas que l’on s’accuse. Il éprouvait ses novices et ses religieux par des reproches de toutes manière et à la moindre résistence, que di-je, au moindre signe d’excuse ou même de mécontentement, il faisait sentir toute son aucthorité car je sais qu’il en a discipliné un grand nombre de sa propre main et qu’il les frappait jusqu’au sang. Un jour pour une légère contestation de la part d’un religieux de La Trappe qui voulait trop fortement une chose qui lui parraissait tenir à la régularité, le R.P. l’excommunia et il resta plus de 15 jours sous l’anathème, séparé du reste de la communauté Enfin l’austérité de la vie était aussi grande qu’il est possible de se l’imaginer.

Le R.P. résidait alors avec la plus grande exactitude, ou si des affaires indispensables l’obligeaient de s’absenter, ce n’était jamais que pour quelques jours. Il ~~faisait tous ses voyages~~ voyagait toujours à pieds et se faisait ~~toujours~~ accompagner de quelqu’un de ses religieux. Lorsqu’il était au monastère, il en suivait exactement tous les exercices. On le voyait sous les cloîtres faire ses lectures avec les Frères. On assure même que la première année il y écrivait ses lettres. S’il n’était pas sous les cloîtres, il se tenait dans son cabinet, qui n’était qu’un petit refens ménagé près du chapitre, extrêmement humide, sans feu et sans aucune commodité quelconque. C’est là que dans tous les intervals libres [13] il écoutait tous ceux qui avaient quelque chose à lui communiquer. La porte en était toujours environée d’un grand nombre de religieux, novices, convers, etc… qui attendaient leur tour. Il était aimé et avait la confiance de tous. Tous s’adressaient à lui pour la confession, même les convers et les frères donnés. Il faisait lui-même la distribution du travail et y conduisait la communauté. Personne, même ceux qui avaient les emplois les plus nécessaires, ~~ne~~ n’était dispensé de s’y trouver. On le voyait à la tête de ses religieux s’exercer dans la compagne, dans les bois, à la lesciverie, etc... Après avoir travaillé un tems notable, il parcourrait les différents attelliers de la maison, il vacquait à ses affaires particulières, puis il revenait chercher la communauté au lieu du travail. Chaque jour il tenait lui-même le chapitre des coulpes. Les dimanches et fêtes il y faisait toujours lui-même les exhortations, à moins, ce qu’il faisait de tems en tems, qu’il ne lui plut d’en charger quelqu’un des prêtres mais alors il ne laissait pas de s’y trouver. Le point de la règle qui oblige le premier supérieur à prendre les avis de sa communauté toutes les fois qu’il se rencontre quelque chose d'importent à faire, était religieusement observé. Tous les mois il tenait, avec les plus anciens et les plus discrets religieux, un conseil pour le temporel et un autre pour le spirituel de la maison. Enfin il ne négligeait rien pour le bien et l’avancement de sa réforme et plut à Dieu que cette exactitude eut duré longtemps ! En combattant ainsi à la tête de ses religieux, il les eut encouragé et soutenus par sa présence. En portant lui-même constament le joug il eut appris par son expérience, ce qu’il pouvait avoir de trop pesant par sa continuité, pour la faiblesse humaine et sans porter aucune brèche à l’esprit de mortification dont ils étaient animés, il eut apporté à certaines pratiques ~~de mortification~~ qu’une première ferveur à fait embrasser avec avidité, des modifications que la prudence et la religion rendaient nécessaires et l’on n’aurait pas la douleur aujourd’huy de voir plusieurs articles des constitutions qui ne s’observent pas et qui semblent n’y avoir été insérés que pour en imposer au publicq par une vaine ostentation d’austérité. C’est, Monsieur, l’inconvénien qui a dû nécessairement résulter de la précipitation avec laquelle le R.P., conjointement avec les religieux, ont formé et fait imprimer leurs règlements. Comme cet article demande un certain détail et que ma lettre passe déjà les bornes accoutumées, vous me permetterer de remettre à vous en entretenir dans la suivante. Croyez-moi…

Quatrième lettre

[14] Vous n’êtes pas sans doute, Monsieur, sans avoir entendu parler de la réforme de Cîteaux établie dans le monaster de Notre-Dame de La Trappe par Monsieur l’abbé de Rancé. Ce vénérable ecclésiastique lié avec tout ce qu’il y avait de plus savent et de plus recommendable par la piété dans son tems, connaissait à fond les premiers instituts de l'Ordre qu’il embrassait. Et quand il ne les eut point connu, il est à croir que voulant en entreprendre la réforme il ne négligea rien et pour saisir le véritable sens de la règle de saint Benoît et pour s’instruire de la manière dont elle avait été entendue et pratiquée par les premiers Pères de Cîteaux et pour avoir une connaissance exacte de tous les usages et pratiques qui se trouvent détaillés dans les *Us*, le *Nomasticum* , les actes des Chapitres généreaux de l’Ordre, etc., sa réforme eut pour but de se rapprocher autant qu’une sage discrétion pouvait le lui permettre, de la première institution. Mais comme il est des bornes que la faiblesse humaine ne peut transgresser sans témérité, instruit par l’exemple de ses prédécesseurs, en faisant refleurir la première ferveur des austérités de Cîteaux à La Trappe, il évita les excès qui avaient été la cause principale de leur chute. Sa réforme cependant, toute modérée qu’elle était, ne laissa pas de parraître singulièrement austère et la ~~maison de~~ vie que l’on menait à La Trappe a toujours été regardée en France ~~a toujours été regardée~~ comme le plus haut point où l’homme puisse porter la mortification lorsqu’il s’agit de la pratiquer sans relâche.

Dom Augustin de L’Estrange et les religieux qui l’accompagnaient faisaient déjà depuis plusieurs années, profession de cette sainte réforme. Le Seigneur leur offrant un azile dans le monaster de La Valsainte, il parraissait tout naturel de continuer à y vivre dans les mêmes pratiques, mais ~~peut-être que déjà ils étaient tous~~ déjà exacts observateurs de la règle et parvenus sans doute à la plus sublime perfection. Ce n’était plus assez pour eux, bientôt ils accusent leur vénérable réformateur d'avoir usé de trop d’indulgence. Ils s’accusent eux-mêmes de lâcheté et de paresse. « Il nous faut, ce disent-ils, remonter à la source, ~~ils~~ ~~nos~~ les pères de Cîteaux n’étaient pas différents de nous, pourquoi ne pourrions-nous pas ce qu’ils ont pu, *Quid non poterimus quod isti*[[1]](#footnote-1) etc… »

[15] Ce fut dans cet esprit qu’ils s’assemblèrent capitulairement et qu’ils procédèrent à l’examen de tous les points de la sainte règle, comme vous le pouvez voir dans l’histoire de l’établissement de la réforme, à la tête des règlements. J’ignore si lorsque je suis entré à La Valsainte le code des règlemens était déjà composé, si l’on a soumis aux délibérations capitulaires d’autres articles que ceux dont il est parlé au lieu que je viens de citer ou si le R.P.en a été seul l’autheur. Tout ce que je sais, c’est qu’il n’y avait alors rien de fixe et qu’on n’observait pas encore bien des choses que nous avons observé depuis ~~que~~ et dont nous n’en avions même aucune connaissance. Un jeune religieux, profès de La Valsainte (Ce jeune homme, français de nation, élevé cher les bénédictins, avait beaucoup de mérite. Il prit la prêtrise à La Valsainte avant son âge. Il fut fait presque aussitôt prieur. Il est mort en Russie. Voyez à la fin de ces mémoirs la notice de sa mort.), inspiré par l’esprit d’enthousiasme du R.P. abbé et de ses compagnons, était occupé du matin au soir à compulser les us de Cîteaux, le *Nomasticum*, etc., et à transcrir tout ce qui pouvait tendre à établir la plus stricte rigidité. Comme j’étais novice, je ne sais si le résultat de son travail était lu au chapitre des enciens et soumis à leur approbation avant qu’on en décréta l’exécution. Mais ce que je sais pertinament, c’est que ce travail n’était pas encore achevé qu’il fut question de le faire imprimer. C’est ce que j’appris du R.P. abbé lui-même qui vint un jour à la pharmacie où j’étais, en qualité de chirurgien, me communiquer son projet et me demander ce que j’en pensais. Je lui répondis que si les règlements étaient faits, il fallait commencer par bien les observer pendant une dixaine d’années, que l’expérience serait une approbation sûre, après laquelle on pourrait les faire imprimer, mais que sans cela, ce serait s’exposer à imprimer ce que l’on n’observerait pas. Et c’est ce qui n’est que trop arrivé, car on pourrait citer plusieurs articles qui ne s’observent pas aujourd’huy et qui ne servent qu’à en imposer au publiq. Mon avis, à ce qu’il parraît, ne fut point goûté car on procéda aussitôt à l’impression. Les frais devaient en être considérables, car il ne s’agissait pas d’un simple petit in-12°, mais de deux gros volumineux in-4°. Cependant on ne s’effraya pas. Comme c’était l’œuvre de Dieu, on compta sur son assistence et on était prêt à se réduir à la dernière nécessité, disait-on, pour le conduir à son terme. Mais n’y avait-il pas une petite spéculation d'intérêt ? Le R.P., plein de l’idée qu’un ouvrage de cette nature devait produire un grand effet, se persuada qu’il en tirerait un grand profit. En conséquence il ouvrit une souscription, fit tirer un nombre considérable d’exemplaires [16] et tout le fruit qu’il tira de son entreprise fut que presque tout lui resta entre les mains, (il y a à Fribourg une chambre toute pleine) que sans des secours extraordinaires il n’eut pas payer l’imprimeur, et encore ~~on~~ réduis~~a~~it -il sa communauté bien à l’étroit. Ce qui me fait croire que ces règlements ont été composés par le seul R.P., sans participation de la communauté, c’est l’avidité avec laquelle les religieux attendaient chaque semaine le cahier qui revenait de cher l’imprimeur, pour savoir ce qu’y était contenu et que nous réformions nos usages à mesure qu’ils parraissaient.

D’après ce petit exposé, Monsieur, vous ne serez pas sans doute surpris de ~~trouver~~ voir si peu de correction et d’ordre dans les règlements de La Valsainte, d’y trouver bien des choses qui ne s’observent pas et plus encore qui s’observent mal, parce que l’expérience n’a pas suffisament appris auparavant les inconvéniens ou les avantages qu’il y avait à les observer. Mais ce pas une fois fait, il était difficile de reculer en arrière. Les règlements sont resté et resteront ce qu’ils sont jusqu’à ce qu’une authorité force à y apporter les corrections indispensablement nécessaires, ou que leur inobservance en procure l’anéantissement.

Obligé de les pratiquer, j’ai été dans la nécessité de les lire et de les étudier et je puis dire que jamais lecture ne m’a été plus coûteuse. Dans la première ferveur de mon noviciat, j’ai d’abord voulu les accomplir avec toute la fidélité dont j’étais capable. Mais la contrainte continuelle où me jetta la violence qu’il fallait que je me fisse pour ne manquer à aucune des pratiques multipliées qui y sont prescrites, me fit bientôt abandonner la partie. Je me contentai d’observer fidèlement tout ce qui regardait la régularité et le bon ordre, et dans mon particulier je donnais à mon esprit le relâche que je croyais lui être nécessaire pour jouir de ses facultés. J’étais d’ailleurs chargé d’un emploi pénible et qui exigeait de moi que je fusse toujours prêt à répondre, ce qui ne m’eut pas été possible si je me fusse laissé accabler par la multitude des petites observances. Je ne cacherai pas cependant qu’il m’en a d’abord beaucoup coûté pour vaincre sur ce point les scrupules de ma conscience. D’un côté les moindres transgressions nous étaient représentés comme des crimes, de l’autre la violence que j’étais obligé de me faire pour être fidèle à tout était telle, que plusieurs fois j’ai crains d’en perdre la tête [17] et ce combat qui dura plusieurs années toutes entières, me fut plus pénible que toutes les austérités de la maison.

Ce n’est pas que je n’eus rien à souffrir de ce côté, car la répugnance que j’éprouvai d’abord pour la nourriture, me fut un supplice pendant plus de six semaines. Je sortais du réfectoir presque comme j’y étais entré, ce qui ne tarda pas à me jetter dans un état d’infirmité qui fit même craindre pour mes jours. Les jambes et les cuisses m’enflèrent considérablement, la respiration devint habituellement plus difficile et à ces symptômes il se joignit un dévoiement colliquatif qui ne m’annonçait qu’une fin prochaine. J’étais déjà au comble de ma joie car la mort était ce que j’ambitionais avec le plus d’ardeur. Je ne laissais cependant pas de suivre tous les exercices avec la communauté, de me lever la nuit, d’aller au travail où je pouvais à peine me traîner. La pauvreté où était alors la maison exigeant que l’on se servait de sabots, ce genre de chaussure auquel je n’étais pas accoutumé, était pour moi un supplice. Comme nous allions travailler hors du monastère, il ne m’était pas possible de suivre mes frères, je me laissais tomber à chaque moment. Je rentrais à la maison tout croté et le R.P. me faisait encore les plus sévères réprimandes sur ma lâcheté. (De toutes les austérités de la maison, le travail a été ce qui m’a le plus coûté dans les premières années. On le portait chaque jour beaucoup au-delà de ce que prescrit la règle et nous faisions toujours ce qu’il y avait de plus pénible, comme de défricher les terres, de les purger d'énormes pierres qui empêchaient de les cultiver, de creuser des fosses, de fendre, de porter du bois, etc… Rammasser le foin, faire la moisson était pour nous des amusemens. Mais ce qui rendait les travaux plus insupportables, c’est que nous les faisons à jeûn. Je ne souffrais cependant pas moins dans ceux qui avaient lieu après le dîner : mon etomach rempli outre mesure ne me permettait ordinairement aucun mouvement qui ne fut accompagné de toux et de vomissement. C’est ainsi que j’ai passé les premières années car dans les commencements on ne me faisait aucune grâce, mes emplois ne me dispensaient de rien.) Cependant il vit bien que l’état où je me trouvais ne pourrait avoir que de fâcheuses suites. Les connaissances que j’avais dans la médecine et la bonne volonté que j’avais fait parraître me rendaient un homme précieux pour la maison. Il ne négligea rien pour tâcher de me conserver. En vain me fit-il les plus fortes sollicitations de prendre de la nourriture. Jamais il ne me fut possible de lui obéir. Ma répugnence était à son comble et j’étais décidé à mourir plutôt que de me faire la moindre violence sur ce point. Pour m’y forcer il me fit mettre au soulagement avec injonction expresse de manger ce que l’on me présenterait. Ce soulagement consistait en une souppe le matin, qui était ordinairement au lait, trempée de meilleur pain, à midi l’on ajoutait à la [18] souppe et à la portion de la communauté, une portion d’infirme qui ~~étai~~ consistait en riz, œufs, grueaux et en légumes, le tout apprêté au beurre et au lait et l’on donnait de plus une livre de pain des infirmes qui était un peu plus blanc, de même le soir. Comme le jeûne m’était extrêmement pénible, cette souppe du matin me fit grand plaisir. Les premiers jours j’en mangeai un peu. Bientôt je la mangeai toute entière. Petit à petit mon estomach s’accoutuma à la nourriture. La portion extraordinaire du dîner ne me fut bientôt pas suffisante. Je commençai à goûter de celle de la communauté. Enfin, insensiblement, je parvins à manger tout ce qui m’était présenté, selon l’ordre que j’en avais reçu. Mes forces parrurent d’abord revenir. Le dévoiement s’arrêta et si j’eus su me modérer dans la quantité de la nourriture, j’eus jouis d’une santé passable car dans le régime que j’avais tenu pendant les premières semaines, l’asthme dont j’étais affligé depuis ma première jeunesse avait parru disparraître entièrement pour faire place à l’épuisement. Mais environé de gens que je voyais, non pas manger mais dévorer leur énorme pitance, m’entendant sans cesse répéter qu’il n’y avait de salut dans le régime de la maison que pour ceux qui mangeaient, et puis la faim excessive qui semblait me tourmenter en proportion de ce que je mangeais davantage et qui me harcela encore bien davantage lorsqu’on me retira le soulagement, toutes ces raisons firent que je donnai dans l’illusion comme les autres et que je ne sortais jamais de fois du réfectoir sans avoir à me reprocher d’avoir véritablement excédé dans la tempérence. Je ne tardai pas à éprouver les funestes effets de ce régime tout à fait contraire à la faiblesse de mon estomach et à la délicatesse de ma complexion. Les indigestions multipliées produisirent bientôt cher moi une surabondance d’humeurs excessive, ~~elles se portèrent~~ une partie se porta vers la poitrine et m’occasionna, non des accès d’asthme proprement dit, mais une [19] toux continuelle, accompagnée d’une expectoration abondante de matières glaireuses. Une autre partie se porta vers les extrémités et je devins enflé des jambes, des mains et de la figure comme un hydropique et pour le coup je cru bien fermement que s’en était fait de moi. On le croyait aussi dans la communauté et le supérieur me fit mettre à l’infirmerie en me disant qu’il était tems de me préparer prochainement à la mort. Cette nouvelle ne m’effraya pas, j’y étais bien décidé et je n’eus jamais rien fait pour mon rétablissement si l’obéissance ne m’y eut forcé. J’étais le seul médecin de la maison. Il fallut donc, pour obéir, me traiter moi-même. Je connaissais parfaitement mon mal et sa cause. En peu de jours je me vis bientôt délivré de l’enflure qui était le symptôme le plus alarmant de ma situation et si les remèdes eussent été soutenus par un régime convenable, je serais sorti en pleine santé de l’infirmerie au bout de 15 jours. Mais comment aurai-je pu m’y rétablir ? À l’exception d’une ou deux portion d’œufs par semaine et de la souppe qui était un peu meilleure, mais dont je mangeais bien peu pour ne pas augmenter la surabondance des humeurs qui m’obsédaient, les mets les plus délicats dont on me nourrissait était le plus ordinairement de grosses fèves de marais sèches cuites, des pois noirs des lentilles et du grueau d’orge mal préparé. Je vous avoue, Monsieur, que si ma résolution n’eut pas été aussi forte qu’elle l’était de mourir à La Valsainte, j’en serais sorti sans différer, aussitôt que je me vis tant soit peu rétabli. Cependant je n’en eu pas même la pensée, et ~~rentré~~ rendu aux exercices de la communauté, quoiqu’encore bien faible, je les ai suivi avec autant d’exactitude que le religieux le plus fort et l’on était alors sur le pied de l’hyver, tems que j’appréhendais le plus à cause du froid continu~~e~~ et excessif que l’on éprouve dans une maison humide et dans laquelle, si l’on en excepte le chauffoir, où il ne se trouve qu’un poêle de [20] fer toujours échauffé jusqu’au rouge, or il n’est permis de rester qu’un quart d’heure dans laquelle, di-je, il n’y a aucun lieu qui ne soit une véritable glacière. Il ne m’est pas possible d’exprimer tout ce que j’eus à souffrir pendant cette saison toujours rigoureuse. L’enflure des ~~mes~~ jambes et des mains augmenta au point qu’elles se crevaient et que le sang éclatait au moindre mouvement et ma poitrine était devenue une espèce de fontaine de laquelle une toux presque continuelle faisait sans cesse ruisseler des matières comme purulentes, souvent mêlées de sang. À toutes ces infirmités se joignait une faim dévorante que rien ne pouvait contenter. Ma constance cependant n’en fut pas ébranlée et quoiqu’un pareil noviciat ne me promit qu’une mort ~~certain~~ prochaine ou tout au moins une vie misérable, jamais il ne m’est arrivé de m’aller plaindre au supérieur et de lui témoigner aucun désir de me retirer, quoique je fusse bien convaincu que ~~c’était~~ c’eut été pour moi la seule voie de guérison.

Et certes ma sortie de la maison ne l’eut pas beaucoup amusé. En entrant dans le monaster j’avais apporté avec moi vingt-cinq louis en argent, quelques assignats dans mon portefeuille qui contenait mes papiers bien en règle, une bonne montre d’or et de plus une malle bien garnie de hardes, etc. Si j’eus été dans le cas de sortir du monaster, d’après les constitutions de l’Ordre, non seulement on ne pouvait rien me demander pour ma pension, mais on était encore obligé de me remettre tout avec la plus grande exactitude et le R.P. s’était mis, par sa négligeance, dans le cas de ne pouvoir le faire. Peu soigneux des affaires des autres comme des siennes propres, (Lorsque le R.P. tient ses assises quelque part, il est dans l’usage de laisser tous ses papiers sur sa table, souvent plusieurs montres, de l’argent, etc... et s’il sort, quoique ce soit souvent pour longtems, jamais il ne ferme sa porte.) il avait laissé mon argent, mon portefeuille et ma montre sur une table de l’infirmerie où il était alors et un novice convers, qui couchait dans la même infirmerie que lui, trouva le moyen de s’en accomoder, sans que l’on s’en apperçoive et décampa le lendemain de grand matin avec permission, ce qui rendit le Val encore moins suspect. Le R.P., fort embarrassé, crut devoir m’en prévenir, en me disant d’être sans inquiétude, qu’il remetterait de l’argent en place, [21] qu’il me rendrait une autre montre, qu’il n’y avait que mes papiers auxquels il ne pouvait suppléer mais que cela ne devait point me gêner si Dieu ne m’appellait pas à rester dans la maison. Je lui répondis que je bénissais la divine Providence qui, en me privant des petites resources qui auraient peut-être pu être pour moi un occasion de tentation, fixait par là ma résolution, qu’en place de l’argent il pouvait mettre une pierre que j’étais aussi content.

C’est ainsi, Monsieur, que dépouillé de tout, détaché de moi-même, attendant la mort à chaque moment, je parcouru tout le tems de mon noviciat. Vous me pardonnerer la longeur de cette lettre qui, dans son début, parraissait ne devoir avoir pour objet que la manière dont ont été composés les règlements de La Valsainte et qui a fini par vous entretenir de moi-même. Il est bien difficile, quand l’on parle de soi, de se tenir dans de justes bornes.

Croyez-moi toujours avec les sentiments etc…

Cinquième lettre

~~Il me serait bien difficile~~ Je ne saurais, Monsieur, ~~de~~ me rappeller exactement de tout ce qui s’est passé de particulier à La Valsainte pendant le tems de mon novitiat. toujours est il certain qu’il n’y ~~a eu~~ est rien arrivé de bien important et de bien saillant, car la mémoire m’en retracerait au moins quelque chose. Cependant, je ne puis passer sous silence le départ d’une colonie de nos frères pour l’Hespagne. Vous vous souviendrez, sans doute, que dans une de mes lettres précédentes, je vous ai dit que deux des religieux venus de La Trappe étaient partis pour l’Hespagne avec intention d’y former un établissement. Ils eurent le bonheur de réussir et s’empressèrent d’en donner nouvelle au R.P. pour qu’il leur envoiat au plus tôt des compagnons. Leurs désirs ~~furent bientôt~~ ne tardèrent pas à être remplis.4 religieux profès, deux novices, 4 convers et 2 frères donnés furent aussitôt choisis pour aller aider les deux apôtres à poser les fondements du nouvel [22] établissement. Leur pacotille ne fut pas longue à préparer : une serge, un calçon, une paire de chaussons, une paire de bas, un ou deux mouchoirs de poche pour changer au besoin, voilà en quoi consistait toute leur garde-robe, ~~chac~~ un bâton blanc à la main pour monture. C’est ainsi que, porté sur les ailes de la sainte pauvreté et se confiant uniquement en la divine Providence ils partirent pour se rendre au lieu de leur destination. Vous avez sans doute lue dans les règlements la description touchante que le R.P. fait lui même de l’instant de leur départ et je ne crois pas nécessaire de vous la répéter ici. Nous ne tardâmes pas à apprendre qu'ils étaient heureusement arrivés et qu’aidés de la protection de Sa Magesté catholique et des secours d’un grand nombre de personnes charitables, ils se voyaient déjà posesseurs d’un monastère ou reignait la ferveur et la régularité.

Encouragé par cette première réussite, le Révérend. dom Augustin voyant que les novices abondaient à La Valsainte, car à cette époque un grand nombre de prêtres français émigrés et sans ressource, venai~~t~~ent s'y réfugier, et quoi que le nombre de ceux qui y restaient, comparativement à celui de ceux qui y entraient, fut très petit, il ne laissait pas cependant d’être fort considérable. Le R.P., dis-je, se voyant surchargé de sujets et la maison d’ailleurs étant très pauvre, il pensa à tenter ailleurs de nouveaux établissemens. Animé d’ailleurs par l’exemple du grand saint Bernard dont il se regardait comme le prototype, il voulut comme lui, en multipliant les maisons de sa réforme, offrir aux pécheurs, dans les différents parties du monde, des a~~z~~siles sûr~~es~~s pour faire pénitence et mettre leurs mœurs à la brie des dangers multipliés du siècle. Heureux si dans ses entreprises il eut toujours suivi la marche de ce grand saint, la réussite les eut toujours couronnés et il n’eut pas eû la douleur d’en voir échouer un grand nombre. Saint Bernard, à la vérité, comptait beaucoup plus sur les ressources de la divine Providence que sur celles des hommes. Cela cependant ne l’empêchait pas de prendre toutes les mesures que la prudence exigeait, pour donner à ses établissements [23] la plus grande solidité. Avant d’envoyer aucun religieux pour une fondation, elle était toujours déterminée. Il s’assurait de la protection des aucthorités ecclésiastiques et civiles et le nombre des nouveaux prosélites à qui il confiait sa mission était toujours proportion~~é~~né à l’importance de leur entreprise. Le R.P., sans doute pour montrer encore plus de perfection et un abandon plus aveugle dans la Providence, crut devoir s’écarter de cette marche. Sur le simple apperçu de la possibilité d’un établissement dans une contrée, sans en avoir conféré avec les aucthoritées respectives, sans aucune concession préalable du lieu ou pourrait être situé le monastère et des fonds qui ~~pour~~ lui seraient assignés pour la subsistance, choisissait *in petto* deux à trois religieux, souvent tout nouveaux profès, autant de novices, deux ou trois convers, un frère donné et sans leur donner souvent d’autres instruction que l’ordre d’aller dans tel payis, avec quelques lettres de recommandation, pour y tenter un établissement, il les envoyait et il fallait partir sans raisonner, dépourvu de tout. La moindre résistance eut été une désobéissance, une preuve certaine que l’on n’avait pas l’esprit de son état. Ce fut ainsi que sur la seule observation que ~~des religi~~ lui fit un chevallier de Malthe qu’une ~~monaster~~ colonie de la réforme serait bien acceuillie dans cet isle, il fit partir précipitament plusieurs religieux sans avoir préalablement pris toutes les mesures nécessaires pour leur embarquement. Aussi ne purent-ils l’effectuer. Heureusement que ceux qu’il avait chargé de cet entreprise étaient gens de tête. Voyant qu’ils ne pouvaient remplir leur mission, après avoir attendu inutilement à Amsterdam ou aux environs que le R.P. leur procura quelque vaisseau à bord duquel ils pussent être reçus, ils se divisèrent en deux bandes. Une ~~partie~~ passa en Angleterre et une autre resta dans le Brabant qui n’était pas alors encore en proie aux désastres de la révolution.

Le projet d’un établissement de religieux trappistes en Angleterre, Monsieur, vous parraîtra sans doute une chimère. Il s’effectua cependant. Je voudrais pouvoir vous en donner ici tous les détails. Ils ne pourraient être que très intéressans et feraient honneur à la sagacité de celui qui en fit [24] l’entreprise mais ils ne sont pas venus à ma connaissance. Tout ce que j’ai pu savoir, c’est qu’un riche lord, catholique ou protestant, abandonna à nos frères une portion de terre considérable sur les rivages de l’océan, leur laissant le soin de la cultiver à leur profit, d’y faire tous les défrichement qu’ils jugeraient à propos et leur permettant de s’y bâtir une retraite analogue à leur profession. Le marcher fut accepté sans conteste, comme vous pouvez facilement vous le figurer. Des religieux furent envoyés de La Valsainte sans tarder pour aller aider les nouveaux colons et en peu de tems l’Angleterre fut toute étonnée de voir germer dans son sein une société d’hommes qu’elle avait si rigoureusement proscrit. Ils n’y jouirent cependant pas de tous les droits de la liberté car on les obligea à ne jamais parraître publiquement avec leur habit religieux et à s’acquitter secrètement des fonctions saintes de leur profession. Sans être tout à fait aucthorisés, ils furent tolérés et même ~~deffendus~~ protégés contre les mauvais procédés du peuple qui voulut en quelque rencontre se soulver contre eux. La culture des terres était leur principale occupation. Ils auraient pu acquérir une grande aisance par les fruits de leur travail, mais le supérieur qui était à leur tête manquant d’ordre et d’économie, leurs affaires allèrent bientôt en dépérissant. Leur fondateur voyant ses terres négligées les retira et leur assigna des rentes en place. J’ignore si ces rentes sont à perpétuité et par conséquant quelle est la solidité de cet établissement qui dans un pays protestant , ennemi de l’état religieux, doit être regardé comme bien peu solide.

Les religieux qui restèrent dans le Brabant trouvèrent aussi à s’y établir et obtinrent aussi du renfort de La Valsainte mais la révolution ayant pénétré dans le ~~Braban~~ pays, ils furent obligés de lâcher prise, se retirent dans le cercle de Westphalie. Le supérieur actif et insinuant ~~trouva auprès~~ obtint dans le village de Darfeld, d’un seigneur de l’électorat de Munster, une portion de bois à défricher dans ses terres, avec la permission d’y bâtir un monastère. Cet établissement coûta de grands travaux et des ~~grandes~~ sueures abondantes aux religieux. Avec un peu d’ordre et d’intelligence, ils eussent pu à la longue y élever ~~à la longue~~ un fort beau monastère mais sans avoir formé préalablement [25] aucun plan, ils bâtire~~s~~nt cabanes sur cabanes, démolissant une année ce qu’ils avaient construit l’année d’auparavant et ainsi en ~~s~~cinq à six ans ils dépensèrent plus d’argent pour ne rien avoir qui vaille, que s’ils eussent bâti un monastère selon toutes les règles de l’architecture. Ils ont été depuis transférés à Bourlos, ancien monastère de Cîteaux situé à 1 h. de Darweld qui leur fut concédé pour 20 ans. Il y a eu sur cette maison une singulière protection de la Providence,.car quoique le supérieur fut peu économe et peu intelligent dans la gestion du temporel, que d’ailleurs il fut presque continuellement absent ~~de son monaster,~~ elle n’a point laissé de prospérer d’une manière toute singulière. La régularité s’y est assez bien soutenue et elle était toujours fournie des meilleurs sujets, aussi le R.P. la regardait comme la pépinière et en tirait très souvent des religieux pour ses autres maisons et ce fut par la suite la cause en partie de la rupture qui eut lieu entre la maison de Bou~~l~~rlau et La Valsainte comme j’aurai occasion de vous le dire plus tard.

Vous comprenez, Monsieur, que de si heureux succès ~~exitèrent~~ ranimèrent dans le R.P. les désirs qu’il avait de s’étendre et de se multiplier pour le salut des âmes. Ces fondations effectuées sans même avoir été projetées lui firent concevoir mille projets qu’il se représentait comme déjà exécutés. Tel fut par exemple celui qu’il forma d’aller ~~former~~ faire un établissement en Hongrie et en Russie. Il y avait trois mois que j'avais fait profession. (Personne n’ignore les précautions que l’on prend dans toutes les maisons religieuses avant d’admettre les novices à la profession. Avertissements, instructions, retraites rien n’est négligé pour faire faire au candidat les plus sérieuses réflexions sur l’état dans le quel il va irrévocablement s’engager. iI n’en est pas ainsi à La Valsainte, au moins si je juge de la conduite que l’on tient à l’égard des autres par celle que l’on tint à mon égard. J’étais occupé à la pharmacie lorsque le maître des novices, qui jamais ne m’avait dit un mot sur mes engagements, vint me dire que l’on avait demandé les voix en chapitre pour m’admettre à la profession. 15 jours après, on me présenta avant la gramesse la formule de mes vœux pour la signer. J’étais occupé. Je n’eus pas même le tems de la lire. Le même jour je la prononçai pendant la gra[nd]messe et ce fut là pour la première fois que j’appris que les vœux ne consistaient que dans l’obéissance et la stabilité) Content d’avoir consommé mon sacrifice, je me réjouissais dans la pensée que La Valsainte serait bientôt mon tombeau, lorsque sur la fin de 7bre 17~~8~~94 le R.P. me fit appeller pour me dire que je devais me préparer à partir pour la Russie, qu’il m’avait destiné pour y aller fonder une maison de notre Ordre. Je lui objectai la faiblesse de ma santé, le peu d’usage que j’avais du monde et surtout mon peu d’aptitude pour les affaires d’intérest que, dans les voyages, il était importent de savoir payer de sa personne, que je n’y entendais rien, n’étant jamais sorti de la maison parternelle que pour aller au séminaire et venir en Suisse, que d’ailleurs, nouveau profès, je craignais de reprendre trop [26] tôt l’air du monde, etc... Il me répondit de ne point m’inquiéter de tout cela, que s’il ne m’eut pas cru capable de l’entreprise, il n’aurait pas jetté les yeux sur moi, que je n’avais rien à faire qu’à obéir et que cette vertu pratiquée aveuglement suppléraît à tout ce qui pourrait me manquer. Il fallut me soumettre sans répliquer et quoique je ne pus me dissimuler mon incapacité phisique et morale, je me disposai à partir aussitôt qu’on m’en donnerait le signal.

Comme les détails de ce petit voyage, Monsieur me conduiraient un peu loin, vous voudrez bien me permettre de reprendre un peu ~~de relâche~~ haleine, et de remettre à vous en parler dans la lettre suivante. Croyez-moi toujours en attendant, etc…

Sixième lettre

Vous vous figurez sans doute, Monsieur, que destiné pour une entreprise aussi importente que celle d’aller faire l’établissement d’une maison de la réforme dans la Russie, le R.P. m’admettra dans les secrets de sa confidence pour me communiquer les mesures qu’il a prises et me tracer à moi-même la marche que je dois suivre pour la faire réussir, qu’il m’assignera le lieu où je dois me fixer, l’évêque et le patron qui doivent me protéger. Mais cette marche toute naturelle ~~avait sans doute~~ a quelque chose de trop humain. C’est à la Providence seule que le R.P. veut être redevable de tout le succès. Depuis la proposition dont je vous ai parlé à la fin de la lettre précédente, il ne fut pas plus question de voyage et de fondation entre nous deux que ~~s’il n’eut plus été~~ si j’eusse dû passer toute ma vie au monastère. La circonstance demandait qu’il me donna au moins quelques avis pour ma propre conduite, quelque bonne oppinion qu’il eut de moi, je n’étais pas un ange et à combien de dangers ne peut-on pas se trouver exposé dans de pareils voyages ? Tout se borna à me montrer sur une carte le pays où je devais aller, la route que je devais tenir en me disant qu~~e je devais~~ il fallait faire diligence pour arriver avant l’hyver. Et vous notterez que nous touchions au mois d’octobre, que de la Suisse à [27] Peterbourg j’avais plus de deux cent lieux à faire, le tout à pied, chargé de pesants habits et affligé d’un asthme qui souvent ne me permettait pas même de faire cent pas dans l’intérieur de la maison. Le R.P. voulait sans doute me mettre dans le cas de pratiquer l’article de la règle : *Si quando impossibilia injunguntur*[[2]](#footnote-2). Aussi m’y conformai-je avec la plus grande exactitude et ~~quoique je visse évidament~~ voyant que ce que l’on exigeait de moi était absolument au-dessur de mes forces, je me mis aussi au-dessur de toutes mes répugnences pour faire parraître la soumission la plus entière. Cependant comme ~~ce que l’on exigeait de moi~~ le commendement était tellement impossible qu’il fallait ~~même~~ avoir perdu le bon sens pour la faire sérieusement l~~a proposition~~, je ~~soupsonai~~ soupsçonai que ce voyage avait quelqu’autre but que celui qu’il présentait et je ne me trompai pas dans mes conjectures.

Je ne devais pas aller seul tenter cette bonne fortune. Le R.P. m’avait destiné deux compagnons : un religieux profès et un novice, qu’il me fit connaître peu de tems avant le départ. Je devais de plus marcher jusqu’en Hongrie avec deux autres religieux profès et un autre novice, de manière que nous devions voyager à six jusqu’à Vienne, et de là ~~avec mes deux disciples j’avai~~ j’avais ordre de m’acheminer avec mes deux disciples, pour la Russie.

Cependant le jour que le R.P. avait fixé dans son conseil pour notre départ approchait. L’entreprise était importente et exigeait de lui, selon la règle, qu’il demanda auparavant l’avis de la communauté. C’est ce qu’il fit dans un chapitre où, après avoir exposé ses raisons, motivées principalement sur la réussite de nos frères en Angleterre et en Braban, sur le nombre considérable de sujets dont le monastère de La Valsainte se trouvait chargée, etc... il demanda à chacun son sentiment sur l’excursion qu’il projetait, disons mieux qu’il avait déjà statuée, car je crois que les plus fortes oppositions n’eussent pu lui faire changer de résolution. Chacun loua son zèle pour la propagation de son Ordre mais on lui objecta judicieusement, que quand il s’agissait de faire quelque fondation, on devait aller à coup sûr, que ~~les religieux devaient savoir où ils allaient~~ le lieu, les revenus, etc devaient être déterminés, qu’en envoyant ainsi des religieux à l’avanture pour tenter fortune c’était les exposer, non seulemant à mille désagrémens, mais encore à des dangers certains de perdre leur vocation. Que quelque zélé que fut saint Bernard pour étendre son Ordre, jamais il n’en avait agi de la sorte et qu’il n’est personne qui ne l’eut taxé d’imprudence s’il se fut ainsi comporté ~~de la sorte~~. Il se trouva cependant quelques religieux qui approuvèrent en tout les déseins du R.P. et quoique, selon la règle, il n’eut besoin de l’approbation de qui que ce fut, cependant [28] il parrut s’appuier d’avantage sur l’avis de ces derniers et il termina le chapitre en priant ses religieux de recommander à Dieu le succès de son entreprise.

Le 1° d’octobre 1794 était le jour statué pour notre départ. J’en fus averti le matin, parce que l’on me fit donner une paire de guettres. Après le chapitre, le R.P. ~~avertit~~ dit de se rendre à l’église que l’on chanterait la messe plus tôt que de coutume. ~~À cause de~~ Ce fut lui qui la célébrat. Il y bénit deux croix de bois sur chacune desquelles était inscrite notre destination. Il nous les remis solamnellement entre les mains et m’ayant fait ensuite passer à la sacristie, il me donna une pancarte en parchemin que je reçu sans en faire la lecture, une lettre pour l’impératrice de Russie, une autre lettre pour une personne de sa connaissance établie dans ce pays qui, dit-il, pouvait nous être utile et plusieurs pacquets de lettres addressés génériquement aux abbés, abbesses, chanoines, curés, etc… de tous les pays catholiques. Je lui demandai de m’indiquer l’usage que j’en devais faire, mais il remit à me donner plus tard ses instructions sur ce point. Le temps pressait, il fallait partir et son dessein était de nous accompagner.

Il était environs 11 h. du matin lorsque nous sortîmes du monaster. Nous fûmes conduits processionellement jusqu’à la porte par toute la communauté. Le R.P., avant notre séparation, nous fit en pleurant ses adieux au nom de tous, puis après avoir donné à chacun le baiser de paix, le R.P. à notre tête, nous nous avancâmes en chantant le psaume *Beati immaculati in via*[[3]](#footnote-3). Nous étions précédés par une méchante mule toute pelée, chargée de deux sacs percés en plusieurs endroits qui contenaient tout notre butin, consistant en un double des hardes de change, deux exemplaires de ce qu’il y avait d’imprimé des règlements, les parties de notre bréviaire dont nous ne nous servions pas, deux misselles et quelques livres indispensables de piété. La pauvre bête était chassée par un frère convers (Ce frère était un espèce de fol qui avait été à La Trappe en France et qui ne pouvant s’accomoder avec dom Augustin, lui avait demandé à (partir ?) à Soleure chez dom Gérard, dont nous aurons occasion de parler plus tard.) qui devait nous accompagner jusqu’à Soleure. Le R.P. avait résolu qu’elle passerait la montagne avec nous. Mais il n’avait pas auparavant mesuré les forces de l’animal. À peine eut-il fait quelques pas pour monter, que jamais il ne fut possible de le faire avancer. Le moindre bouriquet eut monté en courrant avec sa charge et ce pauvre mulet avait peine à se soutenir sans bouger de place. Le R.P. qui ne voulait point convenir du déficit de la monture, rejetta toute la faute sur notre imprudence. Nous seuls étions la cause parce que nous l’avions [29] trop chargé. En conséquence, ordre donné de déposer les sacs. Il s’approche. Il en fait l’inventaire. Il trouve bientôt du superflu dans les choses de première nécessité. Il réduit le bagage à peu près à moitié et fait reporter le reste au monastère. On recharge la bête ~~et pour le coup l’on s’attend~~ bien persuadé qu’elle va, avec la rapidité du coursier le plus agile, nous frayer le chemin. Mais en vin l’on mit en œuvre les caresses, les coups, etc… Jamais il ne fut possible de la ~~faire faire à la mule un seul pas en avant~~ avancer d’un seul pas. Il fallut donc se résoudre à ~~lui faire faire~~ lui faire prendre le tour (Le frère ne savait pas plus le chemin que sa mule. Il s’égara et nous mit dans de grandes inquiétudes. Il ne nous joignit que deux jours après.) ~~de la montagne~~ et nous ne laissâmes cependant pas nous autres de continuer notre route par la montagne.

Il y avait plus d’un an que je n’étais sorti du monaster, que pour suivre la communauté au travail, le plus souvent avec beaucoup de peine et me voilà aujourd’huy obligé de gravir, sans me reposer une montagne, de plus de trois-quart d’heure ~~de haut~~ d’élévation. Le R.P. accoutumé à ces petites excursions, sans considérer la faiblesse de ceux qui l’accompagnaient et en particulier la mienne, nous donna l’exemple d’une promptitude qu’il ne me fut pas possible d’imiter. Avant de se mettre en marche, il commença l’office de nonne que nous devions poursuivre à deux chœurs tout en montant. Mais comment aurai-je pu le faire ? ~~Incapable d~~ Gêné de la respiration, je me vis bientôt plus de 20 pas derrière les autres et quelque fut ma bonne volonté, jamais il ne m’aurait été possible de psalmodier un seul verset. Le R.P. se retournant de tems en tems me reprochait ma lenteur mais ses reproches ne firent qu’aigrir mon esprit déjà trop irrité par l’épreuve à laquelle je me trouvais exposé. Je murmurais intérieurement contre lui et peu s’en fallut que je ne sois retourné sur le champ au monastère.

Cependant après bien des peines et des combats, ~~on se trouva~~ j’arrivai enfin au haut de la montagne. Comme il n’y eut plus qu’à descendre, j’eus moins à souffrir et mon esprit se calma. Vers cinq heures du soir, nous nous trouvâmes à Pras-Roman, où nous devions faire la première halte. Vous noterez, Monsieur, que nous n’avions encore rien mangé de la journée et qu’il fallut encore attendre près de deux heures jusqu’à ce que notre dîner fut préparé. En attendant, on aluma un bon feu au R.P. dans une petite chambre particulière auprès duquel il se tint tout le tems fort à son aise. Pour nous, nous étions divisés çà et là dans un appartement où il nous dit de nous appliquer à la lecture. [30] Après avoir pris notre repas et récité notre office, j’aurais bien désiré prendre un peu de repos, mais il nous fit veiller jusqu’à 9 à 10 heures afin que nous puissions ne nous lever qu’avec le jour et que nous ne prissions pas plus de someil qu’au monastère, règle qu’il nous commanda de garder inviolablement pendant toute notre route. Nous eûmes donc près de quatre heures à passer dans l’inaction et pendant lesquelles mon esprit ne fut pas sans faire les plus sérieuses réflexions.

Le moment de nous coucher étant enfin arrivé, on nous apporta à chacun une couverture et un traversin pour nous en accomoder le mieux que nous pourrions sur le plancher. Chacun se mit à disposer sa couche le plus commodément qu’il put, mais cette petite opération ne put se faire sans faire voler une grande quantité de poussière qui, me prenant à la gorge, m’occasiona un accès d’oppression si considérable, qu’il ne me fut pas possible de me coucher et de fermer l’œil pendant toute la nuit. Cet accident me fut d’autant plus sensible que depuis plus d’un an que j’étais à La Valsainte, je n’avais rien éprouvé de semblabe et que je me croyais tout à fait délivré de ma maladie, au moins quant aux violents accès.(Il ne faut pas être surpris de ce que je dis ici après avoir dit plus haut que j’éprouvais de la difficulté de respirer, c’est que l’asthme dont je suis attaqué est convulsif et humoral. Il me tient habituellement comme humoral et m’incommode peu, mais comme convulsif, il me prend par accès violents qui me font beaucoup souffrir.)

À la pointe du jour le R.P. donna le signal que j’attendais avec impatience, n’ayant pas ausé bouger dans la crainte de nuir au repos de mes frères. Je m’empressai de sortir tant pour prendre l’air que pour éviter le remuement des couvertures. Mais quelques précautions que je prisse, il ne me fut pas possible de vaincre l’oppression que j’éprouvais et ce qui me gênait encore le plus c’est que je ne pouvais rien prendre pour me soulager, attendu que l’ R.P. nous avait averti que nous communirions à sa messe. Après avoir récité prime et tenu le chapitre, nous fûmes à l’église, où j’eus beaucoup à souffrir. Nous entendîmes la messe et y communiâmes et de l’église, sans rentrer dans la maison et sans même que le R.P. s’informa si nous n’avions besoin de rien, il nous fit mettre en marche pour reprendre notre route. Je vous laisse à juger, Monsieur, tout ce qui ~~j’éprouvais~~ se passait intérieurement en moi. Je crois qu’une vertu plus éprouvée que la mienne aurait eu de la peine à y tenir. Ce n’était cependant ici qu’*initium malorum*[[4]](#footnote-4). La lettre suivante vous mettera au fait des circonstances et des suites de cet agréable voyage. Croyez-moi…

Septième lettre

[31] Il était environs 9 h. du matin lorsque nous sortîmes de Praz Roman, accompagné du R.P. et de Mr Colly et de son fils, riche particulier de l’endroit qui nous avait donné l’hospitalité. Leur secours nous était nécessaire pour nous mettre sur notre chemin car nous ne prîmes pas la grand-route de Fribourg mais autant qu’il peut m’en souvenir, nous sortîmes ~~par~~ vers la droite du village du côté de l’est. Nous traversâmes le grand torrent qui passe à Marlis et nous montâmes comme pour aller à Chevril. ~~Arrivés sur une petite élévation sur laquelle était plantée une croix qui faisait face à deux ou trois chemins, le R.P. nous fit arrêter. Il monta au pied de la croix~~ Nous avions à peu près une demie-heure de chemin à faire jusqu’au lieu de notre séparation. Le R.P. ne m’avait encore donné aucune instruction sur mon voyage et sur l’usage que je devais faire des lettres qu’il m’avait confié. Il ne m’avait pas même lu la pancarte qu’il m’avait remise et moi, fort peu curieux de son contenu, je m’étais mis fort peu en peine d’en faire la lecture. Il profita de ces derniers moments pour me prendre en particulier tout en marchant et après m’avoir entretenu quelques instans du caractère du religieux et du novice qu’il confiait à mes soins et de la manière dont je devais les conduire, il me dit que toutes les lettres dont j’étais chargé, étaient des lettres de recommandation auprès des abbés, chanoines, etc., que nous devions faire en sorte de n’en laisser passer aucuns sans les visiter, que ces lettres exposaient les besoins pressans où se trouvait La Valsainte, qu’il ne fallait rien négliger de notre côté pour solliciter des secours, que nous pourrions prendre dessus ce qui nous serait indispensablement nécessaire pour notre route mais que nous devions lui faire passer le reste fidèlement. Que c’était ainsi que s’étaient comportés nos frères qui étaient en Angleterre et dans le Brabant et que sans eux, La Valsainte aurait eu bien de la peine à subsister. Il m’ajouta que nous passerions par Ratisbonne où je trouverais mon oncle. Je l’interrompis aussitôt et lui demandai la permission de ne point le voir, parce que je ne doute pas que mon oncle n’eut été très mécontent de me voir chargé d’une entreprise aussi mal concertée. Mais il m’obligea de l’aller trouver et de prendre avec lui toutes les mesures nécessaires pour lui faire passer à La Valsainte l’argent que nous aurions ramassé. Le principal but de mon voyage ne fut plus, dès ce moment, une énigme pour moi. J’aurais eu certainement bien des objections à faire car comment concillier l’ordre qu’il m’avait [32] donné de faire toute diligence pour arriver en Russie avant l’hyver et celui de ne passer aucun monaster, aucun chapitre, pas même un curé, sans nous y présenter, je cru qu’il vallait mieux garder le silence et prendre tout pour argent contant. J’enrageais cependant intérieurement car j’avoue que je ne m’étais pas fait trappiste pour être capucin et j’étais bien résolu de ne faire le métier qu’autant que mes propres besoins l’exigeraient car la somme de quatre louis qu’il nous remit pour nous six n’était certes rien moins que suffisante avec toute l’économie possible, pour nous conduire au lieu de notre destination.

Pendant que le R.P. entretenait ainsi, en s’applaudissant sans doute intérieurement de trouver dans ses enfants une soumission aussi aveugle, nous arrivâmes au lieu fatal de notre séparation. C’était, s’il m’en souvient bien, au pied d’une croix plantée sur un tertre *in bivio*[[5]](#footnote-5). L’un conduisait à Fribourg, et l’autre ~~au chemin de~~ à la grand-route de Bernes. Le R.P. placé sur la monticule veut nous adresser la parole pour nous faire les derniers adieux mais sa voix étouffé par ses sanglots ne lui permet pas d’exprimer les sentiments de son cœur, tout ce qu’il peut faire c’est de nous embrasser ~~en pleurant~~ et au même instant il disparraît en essuyant les larmes et nous laisse, je peux dire, au moins pour moi, dans des sentiments bien différens de ceux qu’il parraissait avoir car je ne vous dissimulerai pas, Monsieur, que je me regardais, moi et mes frères, comme des victimes de la cupidité du R.P. et que ses larmes n’étaient à mes yeux que fintise et hypocrisie. Dieu me pardonne cette faute qui a peut-être attiré sur moi sa malédiction et qui a peut-être été le plus grand obstacle à la réussite de notre voyage.

Nous voilà donc abandonnés à nous-mêmes. J’étais malade en sortant de Praz-Roman et le voyage n’était pas propre à améliorer ma situation. Tracassé d’ailleurs par mille pensées qui se combattaient dans mon esprit, j’étais obligé de me faire violence continuelle pour ne pas éclater en plaintes et en murmures lorsque j’étais dans le cas de parler avec le religieux. (Ce religieux s'appelait Urbain. Il était venu de La Trappe à La Valsainte comme frère donné. Le R.P. le fit étudier et en moins de deux ans il fut ordonné prêtre. Il occupa la place de maître des novices et de prieur. Il fut chargé de confesser toute la communauté. Il avait toutes les qualités propres pour servir le R.P. dans les entreprises. Comme ~~il~~ j’avais été sous lui pendant mon novitiat (il) persuada au R.P. que j’étais l’homme qu’il lui convenait pour aller en Russie… ~~son~~ mais il se trompa, faute de me connaître. J’aurai encore occasion de reparler de lui en quelques circonstences. Je dois lui rendre ici la justice, que quoiqu’il fut peu instruit, il a été le meilleur maître des novices que j’ai connu tout le tems que j’ai demeuré à La Valsainte.) qui m’accompagnait. Cependant tout en rongeant mon frein, nous avancions [33] toujours à très petites journées, car j’avais bien de la peine à faire quatre lieux par jour. Je craignais d’être insulté aux environs ~~et d’être~~ et dans Bernes même. Mais grâces à Dieu, personne ne nous dit ~~un~~ mot. Nous eûmes même la consolation de recevoir quelques aumônes avant d’entrer à Bernes. Nous traversâmes la ville et nous fûmes dans le cas d’aller coucher dans le faubourg afin de pouvoir partir le lendemain de grand matin. Nous fûmes fort mal reçu dans l’auberge parce que, étant dans le tems des jeûnes ~~nous ne faisions qu’un repas~~. et ne faisant qu’un repas nous avions mangé avant d’arriver. Nous entreprîmes le lendemain d’aller à un jour de Berne à Soleure. La journée était bien forte pour moi, aussi succombai-je à la fatigue. Près d’une lieu avant Soleure le jour nous manqua tout à fait. Ne voyant ni ciel ni terre nous nous égarâmes et ce ne fut qu’après avoir erré inutilement près d’une heure que nous arrivâmes enfin aux portes de la ville.

Il n’est pas facile de décrir l’état pitoyable où je me trouvais alors ~~déjà j’étais~~ je venais de tomber deux fois comme frappé d’appoplexie. Une petite bouteille d’eau-de-vie que je portais sur moi en cas d’accidens avait servi à me ranimer en m’en frottant le visage, de manière qu’à en juger par l’odeur que j’exhalais, ma démarche chancelente et les propos extravagans que je tenais, il n’est personne qui ne m’eût pris pour un homme yvre. Ce fut dans cet état que je me présentai au corps de garde de la ville, où ~~nous~~ l’on nous arrêta un certain tems pour viser nos papiers. Les soldats parurent s’amuser beaucoup de mes propos mais il n’en étais pas de même de mes compagnons de voyage qui auraient voulu me voir à cent lieux et qui se trouvaient fort embarassés de ma personne.

Du corps de garde l’on nous conduisit au couvent des Cordelliers. On eut toutes les peines du monde à m’empêcher de chanter et de parler dans les rues de la ville. Le père Urbain demanda en arrivant une chambre et s’empressa de m’y placer et de dérober aux révérends pères la connaissance de ma situation. Mais il eut beau faire, l’état violent dans lequel je passai la nuit, les cris, les chansons se firent entendre dans toute la maison et il n’y eut personne qui ne sût qu’il y avait un trappiste qui avait perdu la tête (Cet état n’était autre chose que l’effet de la fatigue, ajouté à la violence que j’avais été obligé de me faire pour combattre mille idées extravagantes qui me passaient par la tête contre le R.P. et sa manière de fonder les monastères et pendant mes délirs, tous mes discours ne roulent que sur cet objet.). À ce délire complet se joignait un état d’infirmité réelle ce qui mettait le père Urbain [34] dans le plus grand embarras.

Cependant un peu de someil que je pris sur le matin ayant rendu le calme aux esprits, je me trouvai plus maître de moi-même et j’en profitai pour écrir au R.P. ce qui m’était arrivé, en lui faisant sentir que c’était le fruit de son obéissance aveulgle, que cette épreuve devait lui être bien suffisante pour lui prouver que je n’étais nullement propre pour pratiquer cette vertu, qu’il m’avait fait faire un pas de clerc en me faisant trappiste et que s’il voulait user à mon égard du droit que lui donnait la règle de me renvoyer, j’acceptais volontier, plutôt que d’être mis par la suite à de pareilles épreuves. Le père Urbain écrivit de son côté ce qu’il voulut et nous étions en attendant tranquillement la réponse, lorsque nous vîmes arriver cher les Cordelliers le Rd dom Gérard, religieux de La Trappe, qui retiré avec quelques uns de ses frères dans une maison près de Soleure vivait avec son habit de religieux aussi trapistiquement qu’il pouvait. Il avait même aussi commencé un espèce d’établissement dans le Valais. Instruit de notre arrivé, il venait nous solliciter d’aller cher lui. Ce qui fit grand plaisir au père Urbain qui ne voulait pas être à charge aux Cordelliers et qui ne se fiait pas que je ne lui fis quelque farce auprès de ces R.PP. Pour moi, je fus aussi très content et le soir même je fus transporté dans ladite maison de dom Gérard, où je reçu de sa part et de celle de ses frères tous les témoignages et les offices de la plus tendre et la plus prévenante charité. Rien ne fut épargné pour mon rétablissement. Ma tête se remit tout à fait en son bon sens, mais ma santé resta toujours faible et chancelante. J’étais continuellement oppressé et j’avais les jambes et les cuisses considérablement enflées.

Un jour que je prenais l’air dans le clos de la maison, dom Gérard me fit l’amitié de m’aborder. Nous eûmes ensemble une conversation très sérieuse sur les entreprises du R.P. et sur la manière dont il s’y prenait pour les exécuter. Comme jusque là je n’avais été occupé qu’à combattre toutes les idées qu’il m’avait passé sur ce point, les regardant comme des tentations, je me rassurai beaucoup en voyant que sa manière de penser était tout à fait conforme à la mienne et je ne cache pas que si j’eus pu dès ce moment [35] rompre les liens qui me tenaient attaché à dom Augustin, je l’eus fait aussitôt pour me donner à dom Gérard. Il me demanda ensuite si j’avais des papiers pour aller faire la fondation projetée. Je tirai alors ma pancarte de mon port-feuil et le priai de m’en faire la lecture car pour moi je n’avais pas encore eu la curiosité de la lire. Il ne peut s’empêcher de rire en voyant que le R.P. par ladite pancarte me constituait abbé d’un monaster dont il n’existait pas même encore le premier germe, etc… Pour moi, je fut fort surpris de me trouver tout d’un coup élevé à un grade auquel je n’avais jamais pensé et dont j’eus certainement très fort remercié le R.P. si j’eus prévu qu’il fallait l’acheter à un si haut prix.

Dans le même interval, je connus par les communications intérieures de ceux qui m’étaient confiés, que je n’étais pas le seul en but aux peines et aux tracasseries sur le mode de la démarche que l’on nous faisait faire, que tout ce que j’éprouvais, ils l’éprouvaient aussi et que toute la différence qu’il se trouvait entre moi et eux, c’est qu’ils avaient une constitution phisique et morale plus forte que la mienne. On peut juger que la franchise de mon caractère ne me permit pas d’user de détours et de duplicité à leur égard pour leur faire voir en beau ce qui me répugnait tant à moi-même. Heureux encore s’il ne m’échapa rien, capable de les confirmer dans leur manière de voir.

Il y avait déjà 8 à 10 jours que nous étions dans la maison de dom Gérard où je commençais à fort bien ~~à m’~~ m’y accomoder, lorsque le R. dom Augustin arriva avec une voiture pour me chercher. Notre départ fut fixé au lendemain matin. Il ne me dit rien du tout et ne s’occupa que de faire partir au plus tôt nos frères. Mes papiers (et par conséquent mon titre d’abbé) furent remis au religieux prêtre qui devait m’accompagner (Ce religieux s'appelait Benoît, il était français. Je l’ai trouvé à La Valsainte en y arrivant. Ce jeune homme avait bien du bon mais il avait une imagination bouillante et prenait les choses aux extrêmes. Il n’était que diacre qu’il fut fait prieur de la maison. Le R.P. ne s’en accomoda pas longtems parce qu’il ne démordait pas facilement de sa manière de voir quand il croyait vouloir le bien. Il fut fait prêtre avec précipitation pour partir avec moi. À peine savait-il ses sérémonies lorsque nous partîmes. Il a dit sa première messe à Soleure. J’aurai ocasion d’en dire encore un mot plus tard.) et dès le soir même ils furent coucher dans l’abbaye de Saint-Urbain Ils ont continué leur route jusque dans le milieu de l’Allemagne. Les difficultés qu’on leur fit sur leurs passeports les forcèrent de s’arrêter longtems dans une grosse abbaye. Pendant ce séjour mon substitue laissa tomber son portefeuil dans le feu. Tous ses papiers ayant été brûlés, le R.P. les rappela tous à La Valsainte. [36] Mais il n’y eut que 3 profès qui revinrent. Les deux novices qui eussent peut-être été deux excellens religieux, s’ils fussent resté au monaster, ayant repris l’air du monde aimèrent mieux y jouir de leur liberté. Cette équipée d’ailleurs n’avait rien de propre à leur donner une haute idée du gouvernement de la nouvelle réforme.

Le lendemain de grand matin, je montai en voiture avec le R.P. pour revenir à La Valsainte. Je ne laissai pas d’avoir beaucoup à souffrir dans ce petit voyage à cause de l’enflure considérable de mes jambes qui étaient fort mal à leur aise dans le cabriolet. Il fallut cependant aller ainsi jusqu’à Pras-Roman et là l’on me donna un cheval, ce qui me fit tant de bien en procurant l’écoulement des urines que les jambes étaient presqu’entièrement désenflées en arrivant. Pendant la route, nous n’eûmes absolument aucune question avec le R.P. Je me rappelle seulement de lui avoir dit qu’il était bien fâcheux qu’à La Valsainte on ne s’attacha pas davantage à connaître ses sujets et que s’il m’eût bien connu, il ne se serait pas exposé à cette équipée. Il ne me répondit pas grand-chose et nous en restâmes là. Ce fut le jour de la Saint-Simon et Saint-Judes (Ce jour est un jour de foire à La Roche. Nous passâmes au milieu du marcher. Il y avait plusieurs de nos voisins de La Valsainte qui aussitôt qu’ils me revirent, s’empressèrent de me venir serrer la main pour me témoigner la joie qu’ils avaient de me revoir car j’étais aimé à cause de mon emploi de chirurgien et mon départ avait occasioné de la peine dans le pays.) au soir que je rentrai à La Valsainte et plut à Dieu que j’en fus jamais sorti depuis.

Voilà encore une lettre fort longue, Monsieur, et toujours pour la même raison, parce que je n’y parle presque que de moi-même mais je compte sur votre indulgence, en vous priant de me croire toujours etc…

Huitième lettre

Autant j’avais eu de peine à quitter le monaster de La Valsainte, autant, Monsieur, j’éprouvai de satisfaction en y rentrant. Semblable à un poisson qui a été quelques instens hors de son élément et qu’on y replonge, il me parrut qu’on me rendait la vie. Quelques jours d’infirmerie suffirent pour me rétablir suffisament et me mettre en état de suivre les exercices de la communauté. On me rendit à mes fonctions de chirurgien d’autant plus volontier que celui à qui on les avait confié à mon défaut n’était point capable de les exercer, [37] tant par ignorance que parce que ce jeune homme avait déjà eu quelques accès de démense. (Quoi qu’il n’y ait point d’emploi plus important que celui de chirurgien, il n’y en a point cependant sur l’exercice duquel on soit moins délicat dans l’Ordre. Fondé sur ce principe que les religieux doivent être dans un détachement absolu de la vie, on ne craint pas de la mettre entre les mains de gens ignorans et sans aucune expérience et les pauvres religieux sont obligés de prendre aveuglément de leur mains tous les remèdes qui leur sont présentés, dès qu’ils sont approuvés par le supérieur qui n’y regarde pas de fort près et qui le plus souvent n’est nullement en état de juger. C’est une des plus grande mortifications qu’il y ait à pratiquer dans la réforme.) À cet emploi on joignit celui d’infirmier et comme le nombre des malades y était considérable à cause du mauvais régime, je me suis trouvé surchargé d’occupations.

Il ne faut pas croir, Monsieur, lorsque je dis que le nombre des malades était toujours fort grand à La Valsainte, que l’on y vit ordinairement reigner la plupart des maladies que l’on observe dans le monde. Non, et c’est ce qui vous surprendra peut-être beaucoup. Pendant 15 ans que j’ai exercé l’emploi de chirurgien, si j’en excepte une circonstante tout à fait extraordinaire d’une épidémie, je ne crois pas avoir eu quatre maladies bien déterminées à traiter. Jamais on n’y voit de fièvres quelconques, les fluxions de poitrine n’y sont jamais franches, l’apoplexie, la paralisie, la goutte y sont tout à fait inconnues Tout se réduit à une cachexie scorbutique qui conduit en peu de tems presque tous les jeunes gens à la pulmonie et à l’hydropisie putride. Je me suis singulièrement appliqué à connaître et à traiter cette maladie mais quelque moyen que j’ai pu employer pour la combattre, jamais il ne m’a été possible pendant les cinq premières années, d’en arrêter les progrès. Il eut fallu pour cela que le supérieur eut voulu concourir avec moi en apportant au régime les changements nécessaires, qu’on rendit la nourriture plus saine en en réglant mieux la qualité et la quantité. C’est ce que je me suis efforcé de faire par toutes sortes de moyens. Je n’ai épargné ni les raisonnemens ni les prières. J’ai présenté un mémoir très détaillé, (On trouvera la copie de ce mémoir à la fin de cet ouvrage.) mais on n’y eut aucun égard. Bien au contraire tout le fruit de mes représentations fut que l’on augmenta considérablement la quantité de nourriture sans la changer et que l’on obligea même les religieux, en vertu de l’obéissance, à manger tout ce qui leur était présenté. Je n’exagère rien ici car quelques jours après que j’eus présenté mon mémoire au R.P., dans un moment où nous venions de perdre plusieurs de nos frères, le résultat fut de faire mettre dans la souppe 12 onces de pain et comme je lui objectai qu’une pareille souppe était seule suffisante pour tuer un religieux, il me traita d’opiniâtre et m’ordonna de la manger toute entière. J’y essayai pour lui obéir, mais j’eus une telle indigestion que dans les violents efforts que je fis pour débarasser mon estomac, je crachai le sang le lendemain. [38] On juge bien que je ne fus pas assez simple pour continuer ce manège. Mais combien d’autres qui se seraient cru coupables de manquer d’obéissance et qui en ont été les malheureuses victimes. Il y avait presque habituellement huit à dix malades à l’infirmerie dont trois et quatre étaient attaqués mortellement. C’était une chose assez réglée, nous en enterrions un tous les trente jours. (On trouvera à la fin de ces mémoires une notice de tous les morts dont j’ai eu connaissance.) Or, étant infirmier et chirurgien tout ensemble, que de peines et de travaux ~~j’~~ n’ai-je pas dû avoir à supporter. Outre les soins qu’exigeaient la pluspart des moribonds qui étaient extrêmement pénibles et dégoûtans, car j’en ai vu plusieurs languir des mois entiers rongés d’ulcères gangreneux qu’il fallait panser plusieurs fois le jour, d’autres qui par l’effet de la pourriture ne pouvaient pas retenir un seul instent leurs excréments, etc… Outre ces soins, dis-je, qui demandent jour et nuit de ma part un assugetissement continuel, il fallait que je prépare les remèdes, que je fournisse mon infirmerie du bois, de l’eau qui étaient nécessaires, il fallait que je serve les malades aux heures des repas et au milieu de tout cela, je n’étais exempt d’aucuns des exercices de la communauté. On me forçait même encore quelques fois de me trouver au travail commun. Ajouter encore à cela la nécessité où j’étais de répondre aux étrangers qui venaient de tems en tems me consulter. Voilà, Monsieur, comment j’ai passé les quatres années qui ont suivi mon voyage de Russie. Si j’eus encore joui au milieu de ce travail d’une bonne santé, mais j’étais moi-même dans un état d’infirmité habituelle. L’asthme, il est vrai, ne me faisait pas beaucoup la guerre, mais l’enflure des jambes, les douleurs de rehumatisme, la toux, un expectoration sanieuse et qui aurait dû mille fois m’épuiser, ne me donnait aucun relâche et chaque fois ~~que j’enterrais~~ qu’après avoir enterré quelqu’un de mes frères, je traçais moi-même au cimetière la fosse pour celui qui devait le suivre, je le faisais toujours dans la confiance et même dans la persuasion que ce serait pour moi. Mais Dieu en avait décidé bien autrement.

[39] La mauvaise réussite de notre entreprise ne découragea pas le R.P. toujours occupé de projets de nouveaux établissements. Sa correspoçndance commença à beaucoup se multiplier. Il lui fallait écrire grand nombre de lettres. Les voyages devinrent plus fréquens quoique toujours fort courts et bientôt il ne s’ocupa plus avec autant d’assiduité de l’intérieur de sa maison. Pour moi, accablé d’occupations, je ne m’inquiétais guère de ce qui pouvait s’y passer et si j’y ai remarqué quelque chose, ce ne furent que ces événements saillans qui viennent comme nécessairement à la connaissance de ceux qui s’appliquent le moins à les observer. Tels furent par exemple l’institution des enfants au monaster et l’érection des biens du monaster en titre abbatial et la nomination de dom Augustin. Comme ces deux intéresssans articles, Monsieur, me conduiraient trop loin, vous me permetterez de terminer ici cette lettre en vous priant d’agréer mes sentiments…

Neuvième lettre

Pour prendre l’établissement des enfants au monastère de La Valsainte dès son berceau, vous saurez, Monsieur, qu’à l’époque de la révolution, de zélés Catholiques français, voyant avec peine grand nombre d’enfants exposés à recevoir de mauvais principes dans leur éducation, s’employaient pour les y soustraire à les faire sortir du royaume et à les placer d’une manière conforme à leurs vues charitables. J’ignore si les parents étaient toujours consentants à ces sortes d’émigrations. Les bruits qui ont courru sur cet article pourraient en faire douter. Quoiqu’il en soit, une personne de Franche-Comté s’adressa au R.P. dont il connaissait le zèle et la charité et lui proposa de se charger de quelques uns de ces petits enfans pour les élever et les faire instruire. La bonne œuvre plut au R.P. Il accepta la proposition et l’on fut fort surpris de voir dans le monastère un petit garçon de 6 à 7 ans (Ce petit enfant fut nommé Placide, a persévéré constament. Né avec d’heureuses dispositions, il profita des leçons qu’il reçut au monaster et termina seul son éducation ~~dans le si~~. J’aurai occasion d’en parler encore plus tard.) suivre les exercices avec les frères donnés. L’intention du R.P. n’était pas de s’en tenir là mais, prévoyant que la chose pourrait souffrir quelques difficultés de la part des religieux, il voullait, avant d’aller plus loin, prendre les avis de la communauté. Cependant il reçut encore deux autres enfants avant d’en parler en chapitre. Il leur appliqua un maître. Il leur fit faire à chacun un petit manteau de couleur brune et avait grand soin [40] qu’ils se trouvassent aux exercices communs. Ces pauvres petites créatures, éloignées de tous les objets de dissipation conformes à leur âge, obligés au plus strict silence, toujours sous les yeux de leur maître qui ne les quittait pas un seul instant, étaient d’une modestie et d’une sagesse qui surprenait. Le R.P. nous en parlait de tems en tems avec attendrissement et nous racontait les progrès qu’ils faisaient en nous faisant sentir combien ce serait une œuvre agréable à Dieu de soustraire aux dangers de l’erreur et à la perversité du siècle un plus grand nombre de ces enfants, que nous ne devions pas craindre de partager avec eux le peu de pain que la Providence voulait bien nous donner. Nous vîmes facilement où il en voulait venir. Après donc avoir ainsi suffisament préparé les esprits, il tint un chapitre extraordinaire et proposa la chose sérieusement : « Vous savez, nous dit-il, mes frères, que saint Benoît recevait des enfants pour ~~y~~ être élevés dans son monastère, qu’il y a même dans sa règle plusieurs articles qui les concernent uniquement. Nous avons repris cette sainte règle à la lettre. L’occasion est des plus favorables pour reprendre ce point que je regarde comme un des plus importans et qui peut par la suite procurer d’excellens sujets au monastère, etc, etc… Je voudrais donc savoir là-dessus votre manière de penser. » Chacun parla à son tour et comme tous étaient édifiés de la sagesse de ces petits enfans et touchés des dangers auxquels ils étaient exposés, il n’y en eut aucun qui ne donna son consentement, en supposant que le R.P. metterait dans la réception de ces enfans toute la prudence qui seraient nécessaire. Bientôt le R.P. porposa une autre question, ce fut de déterminer le nombre que l’on en devait recevoir et à quelle âge. L’avis de presque tous les religieux fut que le nombre fut limité. (Un seul frère des deux petits enfants que l’on venait de recevoir fut d’avis contraire.) et qu’une fois réglé, pour quelque raison que ce fut l’on ne s’en écarta jamais. Pour ce qui regarde l’âge, ils demandèrent que l’on n’en reçut point au-delà de 12 ans afin de ne point s’exposer à admettre dans la maison des jeunes gens qui, déjà corrompus, pourraient devenir la perte des autres, mais tous demandèrent qu’on préféra les pauvres et les orphelins et que l’on exigea de pension de qui que ce fût. Le R.P. promit ces deux derniers articles qui furent statués comme constitutionels, de même que l’âge. Il s’engagea aussi à prendre toutes les précautions pour que la présence des enfans n’apporta aucun préjudice au bon ordre dans la maison et particulièrement à l’église où l’on exigea que jamais ils ne se fissent entendre, si ce n’est au *Salve*, qui est ordinairement chanté par toute la communauté. [41] Rien ne fut décidé sur l’article du nombre. Le R.P. se réserva sur ce point à en agir selon sa volonté et sa prudence. Dans la crainte de parraître se méfier de la Providence il crut ne devoir suivre d’autre règle que l’impulsion de son ardente charité. En conséquence l’on vit en peu de tems dans le monastère plus d’enfants que les lieux qui leur étaient destinés n’en pouvaient contenir et l’on en comprendra facilement la raison. Si le R.P. se fût borné à ne recevoir que des français, jamais son nombre n’eut été fort considérable, mais il se serait alors rendu suspect. Il lui fallut donc céder aux instances des habitans du pays qui aussitôt qu’ils apprirent que l’on élevait des enfants à La Valsainte, s’empressèrent d’y trouver place pour les leurs. Par ce moyen, le R.P. recevait autant de Français qu’il voulait, sans que le public put s’en appercevoir. On a remarqué qu’il n’a jamais eu fort à cœur le bien qu’il pouvait faire auprès des enfans du pays, ils n’ont jamais servi que de manteau pour favoriser les vues de son zèle à l’égard des étrangers.

Un si grand nombre d’enfants ne pouvant plus être gouvernés et instruits par un seul, il fallut songer à leur procurer des pédagogues. Mais comment faire ? Il n’y en avait aucun. Ce nouvel établissement qui était l’ouvrage de trois mois au plus, n’avait été nullement prévu. On se trouvait chargé d’enfans et personne pour les soigner et les instruire. Tout autre que le R.P. eut été sans doute très embarrassé. Cependant, sans sortir de son monastère, il trouva le moyen de pourvoir à tout. Quelques novices de chœur à qui les circonstances firent trouver qu’ils n’avaient point de vocation pour être religieux, quelques novices convers et des frères donnés lui fournirent en un instant, ce qui, selon bien d’autres, eut exigé plusieurs années de préparation. Tous les frais du doctorat consistèrent en un changement d’habit et ces bonnes gens se trouvèrent ~~en un instant~~ fort étonnés d’être devenus en un instant capables d’élever et d’instruire les enfants. Comme le nombre ne laissa pas d’en être assez considérable, ils formèrent une espèce de corporation à part dans l’ordre, à laquelle le R.P. voulut donner un nom et après une délibération capitulaire, il fut décidé qu’on les appelleraît les frères du Tiers-Ordre de La Trappe. Et afin qu’ils fussent distingués des enfants, le R.P. voulut que tout maître en charge porta la couronne, que sur le scapulaire devant la poitrine, il eut un morceau d’étoffe rouge taillé en forme de cœur, de même que sur les parments des manches, avec cette inscription ou en latin ou en français : *La Sainte Volonté de Dieu*. On a depuis supprimé le cœur des manches, parce que il a sans doute parru trop militaire. Vous comprenez facilement, Monsieur, que cette création subite de nouveaux docteurs n’était qu’en attendant, le R.P. était bien persuadé qu’une fois que son établissement serait connu, ils ne manquerait pas de gens [42] instruits qui s’empresseraient de le venir aider à faire la bonne œuvre. Mais il compta devant son hôte et tout le tems que j’ai été au monaster je n’y ai jamais vu que deux à trois sujets capables d’enseigner ou s’il y en a eu quelqu’autres, ils y ont tenus si peu de tems qu’on peut les compter à peu près pour rien. Il a presque toujours été obligé de puiser dans la même source.

Dans les premiers tems, on n’enseignait aux enfants que la doctrine chrétienne, la lecture, l’écriture et les chifres, parce qu’il manquait de maîtres et encore pour ce qui concernent ces objets, plusieurs enseignaient-ils ce qu’ils ignoraient. Aussitôt que les deux sujets dont je viens de parler y furent, on voulut tout enseigner : le latin, la géographie, l’histoire, les mathématiques, etc… et au bout du compte en voulant trop faire on ne faisait rien .

Ce nouvel établissement fut en but à la malignité et à la critique, particulièrement en France où l’on disait que le R.P. achetait des enfants et qu’ils les faisait enlever contre le gré de leurs parents. Dans la Suisse, tout se termina à quelques propos, mais tous les honnêtes gens étaient contents. On ne savait assez louer la charité du R.P. C’était à qui pourrait obtenir place pour ses enfants et on s’empressait d’autant plus que le R.P. avait fait circuler plusieurs imprimés dans lesquels il relevait les avantages de son éducation et faisait au publique les plus belles promesses qu’il n’a jamais tenu.

Cependant, ces pauvres enfants, si vous retirez l’instruction chrétienne, ne trouvaient au monaster qu’un fond inépuisable de misère. Couchés sur la paille, revêtus d’habits grossiers qu’ils ne quittaient jamais, même pendant la nuit, rongés de vermine, mal nourris, couverts de dartres et de teignes, dans la contrainte du matin au soir, obligés au silence le plus rigoureux, forcés de donner la plus grande partie du jour à un travail pénible et par-dessus tout cela, soumis pour la moindre faute à des corrections douloureuses et humiliantes, la pluspart ne pouvant soutenir un tel genre de vie demandaient à se retirer. D’autres plus impatiens, craignant qu’on leur refusa cette grâce, s’évadaient par-dessus les murs avec leurs habits et de retour chez eux ils ne manquaient pas de raconter tout ce qu’ils avaient eu à souffrir. Si quelques-uns attribuaient la grièveté de leurs plaintes à l’effet du mécontentement, d’autres savaient les apprécier de manière qu’on ne laissa pas de murmurer beaucoup dans le publique. Et j’ai toujours été bien étonné que le gouvernement s’en soit toujours rapporté aux belles parolles du R.P. et n’ait point cherché à s’assurer par lui-même de la vérité.

Mais un si grand nombre ne portaient le joug qu’avec peine, quelques-uns, d’un plus heureux caractère, s’y soumettaient avec joie et j’en ai vu à qui l’on [43] aurait plutôt ôté la vie que de les faire consentir à retourner chez leurs parents. (Ces maîtres persuadaient à ces pauvres petits enfants que tous ceux qui étaient dans le monde, leurs pères et mères mêmes, étaient damnés.) Ils profitaient de toutes les leçons qu’on leur donnait et comme de petits perroquets, ils retenaient par cœur les maximes de haute spiritualité au-dessus de leur âge qu’on leur débitait et qu’ils ne comprenaient pas. C’est ce qui donna lieu à certaines conversations d’un enfant avec le R.P. abbé de La Trappe qui furent imprimées et dont celui qui en fut le personage est sorti peu de tems après de la maison pour retourner dans son village ou il s’est comporté en mauvais sujet, tenant les propos les plus horribles sur le R.P. et sur le monastère.

Le R.P. n’ayant pas voulu limiter le nombre des enfans que l’on receverait et sa charité lui faisant toujours trouver des raisons suffisantes pour n’en refuser aucun, la maison se trouva bientôt pleine. Il fallut alors penser à les loger. Le chapitre grand et vaste bâtiment ayant parru propre pour cela, le R.P. s’en empara, le divisa en entre-sol, il fit à la même époque ouvrir la muraille sur l’église pour former une tribune, ouvrage périlleux qui pensa coûter la vie à ceux qui l’entreprirent. Bientôt on s’apperçut que cette multitude d’enfants chaussés de sabots occasionait un bruit effroyable dans la maison, que leur mouvement continuel ne faisait que dissiper et distraire les religieux dans les moments où ils étaient sous les cloîtres pour vaquer à la lecture. Comme ils se trouvaient avec nous à différens exercices, toute la communauté ne tarda pas à être infectée de la vermine dont ils étaient rongés et qu’ils semaient partout. Pour le R.P. qui depuis le matin jusqu’au soir était au milieu d’eux, il en avait tant qu’on les voyait courir sur ses habits. Tant et de si grands désagrémens contristèrent les religieux qui d’ailleurs voyaient avec peine que depuis que le R.P. avait introduit des enfants au monastère, il leur donnait la plus grande partie de son tems et qu’on ne pouvait presque plus avoir d’accès auprès de lui. Plusieurs fois, ils lui témoignèrent leur mécontentement ; mais il ne vit dans leurs plaintes qu’un esprit de murmure, que des efforts du démon pour l’empêcher d’opérer le bien qu’il voulait faire, mais qu'il ne faisait réelement pas, car à l’exception de trois ou quatre qui ont persévéré jusqu’au terme de leur éducation, la pluspart n’ont fait que passer dans la maison et n’y sont resté tout au plus que le tems nécessaire pour bien apprendre leur catéchisme.

Voilà à peu près, Monsieur, tout ce dont je puis me souvenir relativement à l’établissement des enfants à La Valsainte et à son existence pendant quatre ans. J’aurais bien désiré avoir quelques renseignements [44] sur le pensionnat dirigé par le Tiers-Ordre et que le R.P. établit à Romont, grosse bourgade du canton de Fribourg et qui a subsisté jusqu’à l’époque de la révolution franco-helvétique. Mais je n’en ai jamais eu aucune connaissance. Il est tout à croire que là comme ailleurs, l’on ne pouvait y enseigner que ce que l’on savait, c’est-à-dire pas grand-chose. Mais voilà assez parler des enfants. Laissons-les un instant pour nous occuper du père qui fera seul le sujet de la ~~lettre~~ prochaine lettre. En attendant, soyez convaincu que je suis toujours etc…

Dixième lettre

Vous n’ignorez pas, sans doute, Monsieur, que le monastère de La Valsainte situé dans les montagnes du canton de Fribourg, était autrefois habité par les RR.PP. chartreux. Que tout le pays à plusieurs lieux à la ronde qui leur avait été concédé, avant l’année 1100 par les comtes de Corbières pour le défricher, leur appartenait, que leurs possessions y étaient en conséquence très considérables. Ces vénérables religieux avaient à peine fini de rebâtir leur maison qui avait été incendiée par le feu du ciel, lorsque le gouvernement crut devoir les faire transférer dans un autre monastère du même Ordre, situé à ~~3~~ 4 heures de La Valsainte dans le même canton. La principale raison de cette translation fut le petit nombre de sujets auquel ces maisons étaient réduites. Les choses furent faites avec toutes les formalités requises. La cour de Rome donna son consentement et l’État fut authorisé à appliquer utilement les biens qui appartenait au monastère. Dans la disposition de ces biens, il ne fut point question de la maison qui resta toujours entre les mains de l’État avec quelques portions de terrain suffisantes pour pourvoir à son entretien. Or ce fut cette maison et les terres libres qui en dépendaient, que l’auguste Sénat de Fribourg concéda au R.P. et à ses religieux à leur arrivée en Suisse. Elle ne leur fut pas accordée gratuitement, mais j’ai entendu dire qu’elle leur fut vendue sur la modique estimation de 25 000 F que le R.P. trouva auprès d’une personne charitable. C’était une somme considérable à lever pour des gens qui n’avaient rien, cependant [45] cependant il est certain que la vente ne pouvait être faite à un plus modique prix. Voilà donc, Monsieur, en quoi ont consisté et consistent encore les revenus du monastère de la réforme à La Valsainte. Prenez que dans ce marcher la maison ait été donnée pour rien, reste alors un fond de terre de 25 000 F, c’est sur ce modique capital qu’il fallut établir le titre abbatial ~~bien différent de ces grosses abbayes qui comptent pour revenu (ce qui ?) fait toute la richesse et assurer la subsistence de l’abbé et de ses religieux.~~ et assurer la subsistance de l’abbé et de ses religieux. Mais, ce qui n’aurait pas pu suffir pour bien d’autres, était une richesse pour des religieux dévoués à la pauvreté et à la mortification (C’est à raison de la modicité du retenu que l’auguste Sénat de Fribourg, en admettant les trappistes, ne leur permit d’être que 24 religieux dans la maison.). J’ignore les formalités qui ont été observées dans les pétitions qui ont été faites en cour de Rome à ce sujet et à quelle époque elles furent faites. Il y avait déjà près d’une année que j’avais fait profession lorsqu’un jour le R.P. nous dit au chapitre qu’il avait reçu des lettres de Rome qui accordaient la demande que l’on avait faite d’ériger les biens du monastère en abbaye. Il nous fit même lecture d’une lettre du Souverain Pontif et nous ajouta que sous peu de tems l’on procéderait à l’élection d’un abbé. Il semblait tout naturel qu’il nous dit alors quelque chose du droit que nous avions de nous élire nous-mêmes notre premier supérieur, de l’esprit qui devait nous animer dans cette élection et de la préparation que nous y devions apporter, mais il ne nous dit absolument rien et nous vivions dans l’attente du ~~jour~~ moment où devait se consommer ce grand ouvrage, lorsqu’il vint en chapitre nous annoncer que ce serait pour tel jour qu’il nous détermina.

Le jour fixé étant arrivé, après une messe du Saint-Esprit chantée par Mr le grand preuvot de Fribourg, on nous fit assembler en chapitre et placer selon notre rang. Après avoir attendu quelque tems, nous vîmes entrer ledit seigneur preuvot comme représentant sa Grandeur Mgr l’évêque de Lausanne, Mr Gottofrey secrétaire, un chanoine, deux députés du Conseil, leur appariteur et Mr le R. doyen et curé de Charmay avec Mr le Rd curé de Cerniat comme témoins. ~~Mgr le preuvot dit~~ suivi du R.P. qui, après avoir fait asseoir le seigneur preuvot sur son siège de préséance, se placea lui-même à son rang d’ancienneté après de ses religieux. Une table était dressée au milieu du chapitre, près de laquelle les autres messieurs prirent séance. Le seigneur preuvot ayant déclaré l’objet de sa mission et les pouvoirs dont il était fondé, les députés du Conseil firent connaître le consentement de leurs hautes puissances à ce que l’on procéda à l’élection, après toutefois que l’on aurait lu à haute et intelligible voix l’acte des conditions auxquelles les religieux avaient été reçus à La Valsainte. À l’instant, moi qui n’en avait aucune connaissance, je redoublai mon attention, mais j’attendis en vain cette lecture, sans doute pour ne point perdre de tems [45 bis] elle fut omise. Ce qui me fâcha fort et si je n’eus pas craint de me faire trop remarquer et de passer pour un esprit brouillon, je me serais levé pour la demander ~~la lecture~~. Après les premières formalités, le seigneur preuvot proposa d’aller aux voix pour élir des scrutateurs parmi les religieux. Mais un des plus anciens. (C'était un des plus anciens religieux de La Trappe, nommé Père Prosper. Je le croyais alors profès de la réforme, mais j’ai appris depuis qu’il n’avait jamais pu se résoudre à s’y astreindre aussi nous quitta-t-il à Dantzic dans le cours de nos voyages.) se levant aussitôt pris la parole et dit : « Monsieur, il n’est point nécesaire de scrutateur ni de scrutain. Les obligations que nous avons tous à dom Augustin de Lestrange notre libérateur et notre père, son rare mérite, nous nécessitent tous de lui donner notre suffrage. J’ose donc me rendre ici garent de la volonté de mes frères et je proclame dom Augustin de L’Estrange pour abbé de ce monaster. Si cependant quelqu’un est d’un avis contraire, qu’il se lève et l’on ira aussitôt aux voix. » Personne ne bougea ~~Tous~~ ou plutôt tous se levèrent pour appuyer la proclamation. Alors le seigneur preuvot adressant la parole à dom Augustin lui demanda s’il acceptait le vœu de ses frères. Celui-ci consterné, répondit en pleurant qu’il ne se soumettait à ce fardeau qu’en tremblant et qu’à condition que ses frères voudraient bien accepter sa démission quand il en serait tems. Aussitôt le seigneur preuvot se leva de sa place et en y faisant asseoir le nouvel élu, il le mit en possession de sa nouvelle dignité. Cependant le secrétaire dressait le procès-verbal de l’élection qui, après avoir été lu à haute et intelligible voix, fut signé de tous les membres qui composaient le chapitre et des assistans.

On se fut aussitôt retiré à l’église pour y rendre grâces à Dieu en chantant le *Te Deum.*, si certains bruits qui avaient courru peu de temps avant sur notre réforme n’eussent donné lieu à un incident. Voici le fait. On faisait courrir le bruit que tous les religieux étaient malheureux, qu’ils ne supportaient que malgré eux les austérités. On assure même que ces bruits étaient parvenus jusqu’aux oreilles du Souverain Pontif. On eut dû mépriser ces propos qui tombaient d’eux-mêmes puisque ceux qui embrassaient la réforme le faisaient librement après une année de probation. Mais le R. dom Augustin, autheur de la réforme, croyant son honneur intressé dans ces inculpations, voulu profiter de la présence des commissaires ecclésiastiques et civiles pour faire déclarer publiquement à ses religieux leur véritable manière de penser sur sa réforme. Il avait prévu la chose de longue main et avait ordonné à chacun de dresser un acte de ses sentiments sur le régime de la maison. [46] La cérémonie de l’élection étant donc terminée, il pria ces messieurs de différer encore quelques instems et de vouloir bien se rendre attentifs aux déclarations que les religieux allaient faire pour se laver des inculpations hodieuses dont ~~le~~ un publiq mal instruit les avait chargé. Chacun donc lut à haute voix par rang d’ancienneté, le R. dom Augustin le 1er, sa déclaration, telles qu’on les trouve à la fin des règlements (Je suppose que l’on n’a pas fait pour les déclarations comme pour la mienne qui a été tronquée.) de la maison. Cette petite cérémonie ne laissa pas de durer encore au moins une bonne demie-heure et il était tems qu’elle finisse, car la monotonie de ces petites pièces d’éloquence commençait à faire bâiller les auditeurs et les eut infalliblement endormis. Dès qu’elle fut terminé on se transporta à l’église pour y chanter le *Te Deum*.

Cette élection, Monsieur, ne devait nécessairement apporter aucun changement dans le monaster puisque le chef et les membres étaient toujours les mêmes. Cependant elle y en apporta un très considérable car il fut la première occasion des voyages de long cours du R.P. qui bientôt se multiplièrent au point qu’il se vit forcé d’abandonner presque entièrement à d’autres le gouvernement spirituel de la maison. D’abord il se déchargea entièrement pour les confessions des frères convers sur leur père-maître, après cela des novices. Pour les anciens, accoutumés à s’adresser au prieur dans les absenses, il en est très peu qui allassent se confesser à lui lorsqu’il revenait et le tems d’ailleurs qu’il donnait à la direction de ses enfants ne lui aurait pas permis de les entendre.

Le premier voyage qu’il fit fut pour aller se faire bénir. Je n’ai jamais su au juste dans quelle abbaye. J’ai seulement entendu dire que la cérémonie s’était faite à Cîteaux. Je ne me rappelle pas qu’à son retour nous ayons observé aucune cérémonie particulière. Il me semble qu’il eut été convenable que nous eussions tous été renouveller entre ses mains notre vœu d’obéissance. Quelques tems après sa bénédiction il envoya des religieux dans le Piémont, ce qui lui occasiona plusieurs voyages assez long. Ensuit dom Gérard de Soleure, dont je vous ai déjà parlé, étant venu à mourir et ayant laissé le R. dom Augustin légatair de tout ce qu’il pouvait avoir tant à Soleure que dans le Valais, où j’ai dit qu’il avait commencé un espèce d’établissement, il falut encore sortir souvent pour arranger toutes ses affaires. Il ne voulut pas laisser imparfait ce qui était commencé dans le Valais. [47] Il y envoya des religieux. Il y battit une maison, une église. Il y établit des enfans, etc… Tout cela ne put se faire sans multiplier les courses. Sollicité depuis longtems par plusieurs religieuses émigrées et par d’autres qui gémissaient en France sous le joug de l’oppression, de leur fournir un azile, il crut l’occasion favorable de se rendre à leurs désirs. Il les appella dans le Valais, leur fit élever une maison assez près de celle des religieux pour en pouvoir recevoir les secours qui leur étaient nécessaires et ce fut alors que le détail de la direction de ces bonnes filles l’entraîna dans des absences de plus de deux et trois mois. Lorsqu’il revenait à La Valsainte, il était rare qu’il y passât une semaine franche : ou il allait à Romont pour y visiter ses enfants, ou bien à Fribourg pour ses affaires. Déjà depuis son élection, il cessa de voyager à pied. Lorsque les sorties furent plus fréquentes, il ne prit plus de religieux pour l’accompagner. Pendant son séjour au monaster on le voyait rarement ou seulement en passant aux exercices réguliers. Ses entreprises se multipliant chaque jour, il ne lui fut plus possible d’écrire toutes ses lettres lui-même, il se choisit un secrétaire. Le petit refens près du chapitre qui lui servait de cabinet fut changé en une chambre bien chaude où il se tenait habituellement et ~~on que~~ on ne le vit plus sous les cloîtres où les frères étaient obligés de se tenir pour faire leurs lectures dans les plus grands froids de l’hiver. Ce cabinet fit peine à plusieurs religieux qui prévirent non sans raison qu’ils seraient par là privés de la présence de leur abbé dans bien des exercices où il avait coutume de se trouver. On lui en témoigna son mécontentement, de même que de la fréquence de ses voyages et de leur mode. Comme aussi de ce que la nécessité où il était de parraître plus proprement vêtu dans le monde était cause que l’on employait pour tous des étoffes plus fines et plus blanches, (Il est écrit dans les règlements que le cellérier conservera un échantillon des 1ères étoffes dont les religieux se sont habillés, pour que l’on ne soit pas tentés de les changer.) etc. Ces plaintes qui ne partaient que d’un véritable attachement à sa personne et aux premiers usages de la maison furent regardées comme des murmures, des fautes graves contre la charité et en particulier comme un manque de soumission envers son supérieur dont aucun religieux ne doit jamais s’ingérer d’examiner et de juger les actions et les volontés. Il fallut [48] donc plier, se taire et laisser couler l’eau.

J’aurais bien désiré, Monsieur, pouvoir vous donner des détails un peu plus circonstanciés sur tout qui s’est passé dans le Valais mais jamais je n’ai rien su de bien positif. Il parraît cependant que cet l’établissement ~~ainsi que celui des~~ des religieux ainsi que celui des femmes eurent toute la solidité que les circonstance pouvaient permettre car on y recevait ~~à la profession religieuse~~ des novices qui y étaient légalement admis à la profession religieuse. Les deux établissements ont subsisté jusqu’à notre départ de Suisse.

D’après le petit détail que je viens de vous donner, figurez-vous le R.P. abbé partagé entre sa maison de La Valsainte, celle du Piémont et les deux communautés du Valais, ~~dans chacune~~ voyez-le tantôt dans l’une, tantôt dans l’autre et dans chaque, plus occupé de ses enfants et de ses religieuses que de ses religieux et vous aurez, Monsieur, une idée du gouvernement sous lequel j’ai gémis pendant les trois dernières années que nous sommes restés à La Valsainte, jusqu’à l’époque de la révolution franco-helvétique. C’est ~~-à-dire depuis le~~ ce dont il me reste à vous entretenir. Comme j’ai besoin ici de toute ma mémoire pour n’omettre rien de ce qui pourra vous intéresser, permettez-moi de prendre quelques tems pour m’en occuper. En attendant, croyez-moi toujours avec…

Onzième lettre

Enseveli depuis cinq ans dans la retraite la plus profonde, condamné volontairement au plus rigoureux silence, n’ayant à lutter que contre quelques désagrémens domestiques, goûtant le bonheur de pratiquer librement les exercices de ma sainte religion, ~~j’ignorais~~ j’avais oublié jusqu’au nom même de révolution et volontiers que j’eus demandé comme le père des anachorètes s’il existait encore des hommes, s’ils bâtissaient encore des maisons et des villes et si la diversité des intérêts leur mettait encore les armes en main pour s’entredéchirer ~~à se déchirer les uns les autres~~ et se détruire, lorsqu’un cri soudain se fait entendre jusque dans le fond de notre solitude : « Les Français armés vont entrer en Suisse. » Le R.P. abbé était alors absent. Nous ne crûmes pas devoir nous alarmer parce que plus au fait que nous des affaires [49] politiques, il était le premier intéressé à parer les coups dont nous pouvions être menacés. En effet l’on m’a assuré qu’il s’y attendait déjà depuis quelque temps. Le grand nombre d’enfants français qu’il avait, tant à La Valsainte qu’à R~~au~~omont, le bruit que ses différentes entreprises faisaient, même en France depuis quelques tems, lui faisait craindre d’être un des premiers objets qui fixerait l’attention de patriotes, s’ils pénétraient dans le pays. En conséquence il avait apposté une sentinelle pour l’avertir au moindre signal de révolution. (Le nommé Théodule Blanc de Corbière, homme intriguant, avec qui le R.P. fit une espèce de vente simulée de tous les biens et effets du monastère, accomodement qui, à notre retour, n’a enfenté que des disputes.) Il était donc déjà instruit de tout lorsque nous en apprîmes la première nouvelle. Déjà il avait en secret fait sortir deux religieux profès de La Valsainte, avec plusieurs enfants français et les ayant réunis avec d’autres qui se trouvaient à Romont, il leur avait fait prendre la route de l’Allemagne et gagner du côté de Constance.

Cependant vers la fin de janvier 1798 les coups étant devenus plus pressans, il ~~arriva heureusement~~ vint secrètement à Romont quelques instans avant que la commotion révolutionaire s’y fit sentir. Il eut le bonheur d’en pouvoir faire ~~sortir~~ prendre le large promptement et sans qu’on s’en apperçût, à ceux des siens qui y étaient encore et qui déjà avaient été menacés et même insultés. Puis sans perdre de tems, il partit pour La Valsainte où il arriva sur les 9 à 10 h. du soir au moment où toute la communauté était ensevelie dans un profond someil~~le~~. Sur l’assurence que lui avait donné son susdit entreméteur, qu’il suffisait qu’il s’évada, lui, quelques religieux et tout ce qu’il pouvait avoir de suspect aux Français, et que le reste pouvait rester au monastère, qu’il lui en répondait et même de toutes les appartenances et dépendances dudit monastère. Le R.P. avait déjà dressé son plan avant d’entrer à la maison. En conséquence sans faire aucun bruit, il se contenta de faire éveiller ceux qu’il destinait à l’accompagner. Après leur avoir déclaré qu’il fallait partir et pourquoi, il leur donna ses ordres pour emballer au plus tôt tout ce qu’il crut le plus indispensablement nécessaire dans une émigration monastique [50] et toute la nuit se passa à ce travail.

~~Cependant~~ Pour moi, fatigué du travail de la veille, je dormais profondément. Le bruit des marteaux qui fermaient les caisses vint quelques fois retentir à mes oreilles et troubler passagèrement mon repos mais j’y fis si peu d’attention que si je n’en eusse connu la cause depuis, je ne me serais seulement pas souvenu de les avoir entendu. Bientôt la cloche plus impérieuse me force à faire trêve avec le someil. Je cherche mes souliers où j’avais coutume de les placer. Ils n’y sont plus. Je porte la main un peu plus loin et j’en trouve une paire de vieux que l’on avait substitué aux miens qui étaient neufs. Qu'est-ce que cela veut dire ? Voilà une énigme qui commence à me troubler. Je m’en accomode cependant comme je peux et je m’avance vers la porte du dortoir qui je trouve fermée. Autre énigme. Je regarde autour de moi, je n’apperçois personne. Une lumière placée dans le fond de la chambre du sacristain dont la porte était entrouverte m’invite à porter mes pas de ce côté. J’entre et j’y trouve le R.P. environné de plusieurs religieux qui m’arrête. J’attens en silence pour savoir quel serait le dénouement de cette scène nocturne qui ne me présageait rien que de sinistre. « Mes enfants, nous dit-il, les Français sont entrés en Suisse. Vous savez les raisons que nous avons de les redouter. Je part avec quelques uns de nos frères. Je vous laisse dans le monastère. Notre frère N. » (C’était un Italien venu du Piémont qui n’était pas prêtre. Il nous a suivi quelques tems dans notre émigration. Puis nous ayant quitté, il est retourné dans son pays où j’ai appris depuis qu’il s’est marié. L’établissement du Piémont est un de ceux qui s’est présenté le mieux. Ils ont eu deux maisons, une au Mont-Brac dans une ancienne chartreuse, une autre dite de Sordevolo près de Turin. Ils ont joui de toute la protection du roi de Sardaigne et particulièrement de la reine qui était une femme de la plus haute vertu. La révolution qui s’est fait sentir en ce pays dans toute sa force les a forcé de tout abandonner. Une partie a émigré et s’est venue joindre à nous, l’autre est rentrée dans le monde et ont joui des penssions qu’on leur a donné. Plusieurs se sont mariés.) en sera le supérieur. Comme il est étranger, si l’on vient pour vous inquiéter, il faudra qu’il réponde que vous n’êtes point français, qu’ils sont partis avec le R.P. abbé qui, en s’en allant, vous a laissé les maîtres absolus de la maison. Enfin il faut être fermes et payer de votre personne. Cependant soyez sans inquiétude. Si je vois qu’il y ait quelque chose à craindre pour vous, je viendrai vous chercher. » Cela dit, il nous fit entrer à l’église pour y chanter matines comme nous pourrions et Dieu sait comment je m’acquittai de cet office. Né d’un tempérament extrêmement sensible et d’un caractère pusillanime, un tremblement s’empara de tous mes membres. Il se fit dans tout mon corps une révolution qu’il me serait difficile d’exprimer. Je me trouvai dans le même état que si j’eusse pris la plus forte médecine. En peu de tems, je fus [51] si faible que le soir même ~~obligé de~~ il fallut me rendre à l’infirmerie où je suis resté jusqu’à notre départ. Après une telle précipitation de la part du R.P. abbé, je croyais qu’en sortant de matines je ne verrais plus aucuns de ceux qui étaient destinés à le suivre, que déjà depuis longtems ils avaient devancé par leur départ le lever du soleil. Mais quel fut mon étonnement de les trouver encore tous et de ne les voir partir que sur la fin de la matinée dans l’*incognito* le plus authentique car le bruit de cette algarade s’était déjà répandu dans tout le voisinage. Il avait d’ailleurs été nécessaire ~~de~~ de faire des démarches pour se procurer des chevaux et des voitures pour conduire le bagage, de manière que toute la cour était pleine d’étrangers au moment du départ et à plus de quatre lieux à la ronde on les disait partis qu’ils ne l’étaient pas encore. Mais en cela le R.P. abbé obéissait à une inclination qui lui est comme naturelle et dont il ne s’apperçoit probablement pas, c’est de faire tout avec éclat.

N’ayant point suivi cette caravane, je ne saurais, Monsieur, vous dire par quelle route elle se mit en marche. Vous l’eussiez rencontrée et curieux de savoir le terme de son voyage, vous eussiez interrogé quelques-uns de ces bons religieux, (en supposant que l’amour du silence ne leur aurait point interdit de vous répondre) aucun n’eut été capable de vous satisfaire. Tout ce qu’ils eussent pu vous dire : « Le R.P. abbé nous a ordonné de partir, nous avons obéi, mais où allons-nous ? Où veut-il nous conduire ? C’est ce que nous ignorons. C’est ainsi, Monsieur, que l’on pratique l’obéissance. Et après tout, un général d’armée dit-il à ses soldats où il veut les conduire quand il fait battre la générale ? » Autant qu’il m’a été possible d’en juger, parce que je leur ai entendu raconter depuis, de la charité que les prêtres français émigrés du côté de Constance, ont exercé à leur égard, je crois que les environs de Constance furent leur première retraite. Quoi qu’il en soit, nous fûmes fort longtems sans entendre parler d’eux et au vrai, cela n’était pas nécessaire car nous en eûmes bien asser à nous occuper de nous-mêmes.

~~Abandonnés à nous-mêmes~~ Privés de notre chef, croyant à chaque instent voir les français entrer dans le monastère, nous n’avions pas un seul instant de repos. Nous ignorions si le R.P. abbé avait emporté tous ses papiers. Nous appréhendions qu’à cause de la grande correspondance qu’il avait en France, il n’en fut resté quelque capable de nous faire inquiéter si l’on venait à y pénétrer. Ce fut pour obvier à cet inconvénien que je demandai à entrer dans le cabinet et à faire une recherche exacte [52] de tout, afin de brûler tout ce qui pouvait être suspect. La première lettre sur laquelle je mis la main fut une lettre de mon oncle qui m’était écrite depuis près de 5 ans ~~et~~ qui ne contenait rien que de propre à m’encourager et me fortifier dans ma vocation et que cependant l’on n’avait pas alors jugé à propos de me montrer, pendant qu’on m’aurait ordonné de l’aller voir au péril peut-être de ma vocation, mais pour favoriser les intérests de la maison. Je regardai cette lettre comme un présent du ciel dans la circonstance. Je la baisai plusieurs fois avec respect et la conservai longtems comme une précieuse relique car cet oncle qui m’a élevé et à qui je dois le bonheur du sacerdoce était mort alors. Le R.P. abbé en reçut la nouvelle dans le tems, mais il ne me la communiqua pas. Ce ne fut que deux années après, un jour que dans la conversation, je lui parlais de mon oncle, il me dit d’une manière fort leste et qui me perça le cœur : « Bon ! Il y a longtems que vous n’avez plus d’oncle. » Je n’ajouterai ici aucune réflexion, Monsieur. Vous sentez aussi bien que moi tout ce qu’un pareil procédé a de choquant et de rebutant. Pardonnez-moi cette digression qui n’a guère de rapport avec mon sujet.

Après avoir fini mon travail et brûlé tout ce que je crus prudent de dérober à la connaissance, pour entrer dans l’esprit du R.P. qui nous avait recommandé de nous faire passer pour les maîtres de la maison sans qu’il fût plus en aucune manière question de lui, je proposai de soustraire du chapitre et du chœur sa crosse qui étai~~en~~t l~~es~~a marque~~s~~ extérieure~~s~~ de son gouvernement mais jamais il ne me fut possible de faire entendre raison aux religieux. Sur ce point peu s’en fallut qu’on ne me regarda comme un moine révolté qui voulait anéantir l’authorité de son supérieur légitime. J’eus beau dire que c’était agir conformément aux vues du R.P., on n’en voulut rien croire et il fallut obéir et se taire pour ne point scandaliser les esprits. Mais nous nous inquiétions pour rien. Les français n’avaient pas envie de venir cher nous et quand il y seraient venus, nous avions moins à craindre d’eux que des gens du pays.

Dès qu’en effet on eut appris à Charmay le départ précipité du révérend père, on commença à former des soupçons sur nous et dans la crainte que quelqu’un de nous vint à s’évader ou a entretenir quelqu’intelligence secrète au-dehors ou à enlever de l’argent et des effets, etc… la commune de Charmay délibéra d’envoyer une grade composée de 12 hommes qui seraient à la charge de la maison. La plupart étaient ou anciens ~~que~~ domestiques ou des ouvriers qui avaient été [53] qui avaient été à nos gages. Mais l’espérance qu’ils avaient fondés sur de mauvais propos, de trouver leur fortune ~~cher~~ faites cher nous fut cause qu’ils usèrent à notre égard des plus mauvais procédés. Ils cherchaient à s’y aucthoriser en faisant courir le bruit que le R.P. abbé était détenu ~~en~~ prisonier à Fribourg ~~en prison~~ et que nous ne devions plus avoir d’espérance de le revoir jamais. La crainte,- en effet, qu’il avait d’être insulté par ces rustauds, était bien suffisante pour l’empêcher de reparraître au monastère.

Ce fut sans doute la connaissance qu’on lui donna de la manière dont nous étions traités qui le détermina à nous écrire d’emballer au plus tôt ce qui nous était le plus indispensablement nécessaire et en particulier tout ce qui regardait la pharmacie et de partir en diligence en prenant la route de Fribourg sur laquelle il se proposait de nous joindre. Pour le reste des effets que nous ne pouvions emporter, il chargeait Mr l’abbé de Fonteuil, chanoine qui demeurait alors au monastère, d’en prendre le soin conjointement avec le nommé Théodule Blanc de Corbières dont j’ai déjà parlé. (Il y avait aussi à La Valsainte un curé de Limoge qui y demeurait depuis longtems. J’ignore quand il est parti mais il nous a rejoint en route. J’aurai occasion d’en parler plus bas.)

Cet ordre était général et n’excluait absolument personne. Chacun se mit donc à travailler de son côté et à disposer ses pacquets avec le plus d’économie possible pour ne point se trop charger de bagages. Pour moi, me tenant aux termes exprès du R.P., j’avais ramasser très exactement le peu que j’avais pour l’usage de la pharmacie et l’avais mis en état d’être emporté. Mais le cellérier m’ayant refusé ce qui était nécessaire pour fermer mes caisses, dans la crainte que les drogues ne tombassent entre les mains de gens qui en auraient abusé, voyant qu’il ne voulait pas les emporter, je m’arangeai de manière à les faire prendre après notre départ par un jeune homme sorti de La Valsainte, qui demeurait à Charmay comme chirurgien (Ce jeune homme était lorain, possesseur d’une colonie en Amérique. Il en fut chassé par ses propres nègres. Il s’embarqua, aborda sur les côtes de France sans resource et vint à La Valsainte où ne pouvant s’engager parmi les religieux de chœur il se fit frère donné, m’aida pendant 15 mois dans les emplois de chirurgien et d’infirmier avec beaucoup de zèle. Ne pouvant supporter la malpropreté de la maison, il profita des connaissances qu’il avait acquises auprès de moi pour s’aller établir à Charmay comme chirurgien. Je l’y laissai au moment de la révolution. Il s’y faisait passer pour américain sous le nom de Roux. Lorsque nous fûmes partis, il fit une faute avec une fille de la paroisse qu’il répara par le mariage mais sans changer de nom. Il sut s’établir pharmacien à Saint-Maurice en Valais, puis il abandonna sa femme avec deux enfans, se mit vivandier dans les armées et depuis on n’a plus entendu parlé de lui. Il se nommait Willemo.) et je ne me réservai que ce que je pus facilement porter sur le dos dans une petite gipsière. J’ai depuis bien regrèté cette perte, mais la Providence, comme on le verra, y a abondament pourvu.

Trois jours se passèrent à peine entre l’ordre et le départ, religieux, convers, frères donnés, enfans, car sans les y forcer on leur laissa la liberté de nous suivre. Quelques-uns retournèrent chez [54] leurs parents, les uns de bonne volonté, les autres parce qu’ils en furent requis. Plusieurs nous suivirent parce qu’ils n’avaient ni l’âge ni le discernement suffisant pour opter. Le plus grand nombre ne demanda pas mieux que de venir avec nous parce qu’à cet âge on aime à courir et que ce voyage d’ailleurs, qu’ils croyaient peut-être n’être que de quelque jours, leur offrait la perspective d’une vie beaucou plus dissipée et plus agréable que celle qu’ils menaient à La Valsainte. (Cette émigration des enfans fit de la peine au gouvernement qui le regarda comme un attentat contre le droit des parents, au moins pour ceux qui n’avaient pas été prévenus, à qui par conséquent on avait ôté la faculté de les retirer cher eux.) Tous donc se trouvèrent prêts à partir de beau matin le 10 février 1798. Pendant que l’on chargeait les traîneaux, ~~seule cause du retardement de notre départ~~ seul devant la porte, je me livrai au plus tristes réflexions. Je ne pouvais m’empêcher de verser des larmes en fixant cette maison que je croyais devoir être le lieu de ma sépulture. Je ne pouvais, sans frémir dans l’état d’infirmité où je me trouvais, envisager les maux sans nombre qui allaient fondre sur ma tête. Cette émigration ne m’offrait qu’une algarade mal concertée par l’effet d’une terreur panique ~~et que je ne~~ à laquelle j’aurais bien voulu pouvoir me soustraire. Je ne cacherai pas même que dans les trois derniers jours, j’ai fait en secret des démarches pour ~~m’~~ me faire authoriser à vivre en trappiste solitaire dans le pays. ~~mais~~ Mes démarches ayant avorté, je me trouvais forcé de m’attacher à la fortune de mes frères aussi ignorants que moi sur le lieu où on allait les conduire, mais plus obéissans et plus soumis aux ordres de leur supérieur. En vain au moment du départ jetai-je les yeux ça et là pour voir s’il ne me serait pas possible de me sauver quelque part sans que l’on m’apperç~~oive~~ut. Il me fallut ~~m’arracher~~ suivre l’équipage au milieu des neiges et des glaces, ayant à peine la force de me soutenir et en faisant dans mon cœur mes adieux au monastère. J’y formai en même tems le plus vif désir d’y revenir mourir un jour.

Le détail de mes cinq premières années de religion, Monsieur, vous ont fait voir un moine tracassé dans son cloître. Vous allez maintenant le voir en route. Il y sera toujours le même. Mais comme nous avons beaucoup de chemin à faire, permettez-moi de prendre un peu de repos et croyez-moi toujours…

Douzième lettre

[55] Il était environ 10 h. du matin, vers le milieu de février de l’année 1798 lorsque nous sortîmes du monastère. Vous savez, Monsieur, que c’est l’époque où l’hyver fait sentir toutes ses rigueurs dans nos montagnes. Il n’y avait eu cette année que fort peu de neige, que des dégels importants avaient convertis en glace et elles étaient telles dans tous les chemins que nous fûmes obligés de nous faire précéder par un pionnier, qui en traçant la glace facilita aux chevaux le moyen d’acrocher leurs pieds. En qualité de chirurgien, je tins l’arrière-garde, étant obligé de surveiller quelques infirmes étendus sur des traîneaux et plus encore à cause de mes propres infirmités car quelque lentement que s’avançat la caravane, obligé de la suivre à pied, j’avais beaucoup de peine de la faire alongé. Heureusement je n’étais pas le seul, trois ou quatre de mes frères, non moins infirmes que moi, me servirent de consolation et sans fort nous embarasser du silence, comme plus ancien j’étais d’ailleurs supérieur de la bande, tout en nous entretenant de notre malheur, nous arrivâmes non sans peine, après une très courte halte à Villar-Volar, à l’auberge du Mouret, sur les cinq à six heures du soir. On voyait à peine clair. Notre trouppe était composée au moins de 35 à 40 personnes, sans compter les voituriers. Il n’y avait que le cabaret pour nous héberger. Encore était-il plein de buveurs parmi lesquels je me rappelle qu’un prêtre à moitié yvre me fit bien pester en ne cessant de me présenter le verre pour me forcer à boire. J’avais bien autre chose à penser. Fort peu en peine des religieux et des enfants bien portants, je bornai mes soins à mes infirmes que je plaçai le mieux qu’il me fut possible après leur avoir fait donner quelque chose. Puis, sans rien prendre moi-même, je me jettai sur un banc dans la chambre du cabaret au milieu de tous les yvrognes et là j’attendis sans fermer l’œil que le jour vint nous donner le signal du départ. Un voyage commencé sous de si heureux auspices ne m’augurait pas fortune, au moins pour ce monde.

À peine le cellérier, conducteur de notre caravane, vit-il poindre l’aurore qu’il se mit en devoir d’éveiller tout son monde. Nos chartiers qui, profitant de l’occasion, s’étaient occupés à riboter jusqu’à près de minuit et qui n’avaient pas coutume de devancer le jour comme les trappistes, se firent exciter plus d’une fois. Pleins de mauvaise humeur de se voir interrompre au plus beau moment de leur someil, ils faillirent nous mettre dans le plus grand embarras. Tous parlaient de s’en retourner chez eux. Aucun ne voulait nous conduir plus loin, alléguant pour [56] raison qu’ils étaient bien convenus de nous voiturer jusqu’au Mouret parce qu’on leur avait dit que le R.P. abbé devait s’y trouver pour nous prendre, mais que n’y étant pas ils n’étaient pas obligés d’avancer d’avantage et que nous n’avions qu’à nous pourvoir. D’ailleurs les faux bruits que l’on débitait sur la situation du R.P. que l’on disait être détenu prisonier à Fribourg ne servaient qu’à les fortifier encore d’avantage dans leur résolution. Cependant le cellérier, qui sans doute les avait trompé, ne négligea rien pour les adoucir et les gagner. Il leur paya bouteille, les fit bien déjeuner et moyenen quelques pièces de 20 bts il vint à bout de les déterminer. *Quid non mortalia pectora cogis*[[6]](#footnote-6) etc…

Comme nous n’avions rien déchargé de nos bagages, il n’y eut qu’à atteller et dès la pointe du jour, par le plus épais brouillard, accompagné d’un givre picquant, nous prîmes la route de Fribourg. Après avoir disposé mes infirmes sur leur traîneau le mieux qu’il me fut possible pour les garentir du froid, n’ayant point à craindre de m’égarer, je pris seul les devants. Je marchais ainsi triste et enfoncé dans les plus sinistres pensées, lorsqu’à la descente du bois de Marly, à quelques pas de la carrière, j’apperçois le R.P. abbé monté sur son cheval. Les inquiétudes que l’on avait cherché à ~~m’~~ nous inspirer sur son compte me rendirent sa rencontre doublement prétieuse. Je m’empressai de lui en témoigner ma joie. Il m’acceuillit avec bonté, s’informa de mes frères, etc… Je lui dis que dans peu il allait les voir parraître. Mais m’engageant à suivre tranquillement ma route, il picqua et s’empressa d’avancer à leur rencontre, semblable à un général d’armée qui vient à la découverte, il ne lui fallut qu’un instant pour reconnaître ses ~~troupes qu’il~~ gens et après les avoir ranimé par sa présence ~~et bientôt~~ je le vis bientôt repasser ventre à terre pour nous devancer jusqu’au pont de Marly où des chevaux et des voitures nous attendaient déjà depuis le grand matin. Les chevaux étaient attelés quand nous y arrivâmes. On ne prit que le tems nécessaire pour décharger et recharger. Chacun monta sur la voiture qui lui fut assignée par le R.P. Ceux qui en étaient en état continuèrent la route à pied et nous partîmes en prenant des chemins détournés pour gagner la grande route de Berne sans être obligés de passer par Fribourg. Tout ce que je me rappelle c’est que les chemins étaient horriblement [57] mauvais et que nous faillîmes verser plusieurs fois avant que d’arriver à la grand-route.

Avant, Monsieur, d’entrer dans le détail des particularités que ma mémoire me fournira sur notre voyage, vous me serez peut-être pas fâché d’avoir une idée de l’ordre que nous avons observé pendant notre route, de la manière dont nous accordions l’austérité de notre règle avec la circonstance où nous nous trouvions. Nous logions ou dans des auberges ou dans les monastères On se couchait toujours vers les dix ou onze heurs selon que le soleil se levait plus ou moins vite parce que c’était son lever qui nous donnait le signal du réveil et que nous ne dormions jamais plus de six à sept heures. Chacun était pourvu de sa couche qui consistait en une couverture de laine, un traversin rempli des hardes de change. Ainsi il n’y avait nulle part d’embarras pour les lits car le plancher nous offrait partout la facilité de nous y étendre. Quand nous rencontrions des granges avec de la paille ou du foin nous en profitions. L’on partait toujours au point du jour, sans rien prendre ~~Tous ceux qui,~~ à l’exclusion des enfants et des infirmes que l’on faisait déjeuner. Tous ceux qui se portaient bien et croyaient en avoir la force allaient à pied. Gardant le plus grand silence, il n’était pas permis de répondre aux interrogations d’un étranger. Nous marchions jusqu’à midi. À midi l’on s’arrêtait dans quelqu’auberge pour faire raffraîchir les chevaux, pour faire dîner les enfants et les infirmes. Après environs 2 h. de halte que les religieux employaient à dire leurs offices, on se remettait en route jusqu’à la chute du jour. Alors on arrêtait pour passer la nuit. Après avoir déchargé pendant qu’on préparait le déjeuner, le dîner et le souper, car ces trois ouvrages, malgré les fatigues du voyage étaient reliés en seul volume, les religieux récitaient leur office. Puis on se mettait à table pour manger la première fois de la journée. Il était souvent 8 et même 9 h. du soir. Si c’était dans une auberge, on avait grand soin de ne rien demander qui ne fut conforme à la Règle. Ainsi tout le repas consistait en une souppe et un seul plat de légumes si l’on pouvait en avoir, ou le plus souvent des pâtes cuites ou frites et de l’eau pour toute boisson. On avait soin [58] de recommander aux aubergistes de faire d’amples portions. Mais les gens peu accoutumés à servir des trappistes ne donnaient le plus souvent aux pauvres religieux que la moitié leur soul. Ce qui les contristait fort et les forçait de se rejetter sur le pain, au risque souvent de s’incommoder. C’était bien pis lorsque nous mangions dans quelque monastère. Nous avions alors une nourriture plus choisie et mieux préparée, il est vrai, mais elle était si modique pour des gens affamés et accoutumés à se remplir jusqu’à la gorge, que la plupart mouraient de faim en sortant de table et surtout ceux qui se tenant strictement à la lettre du règlement, refusaient de manger plus d’un seul met après la souppe ou qui ne voulaient point y toucher parce que ces mets étaient le plus souvent ou des œufs ou du poisson. On nous servait du vin. Mais jamais dans les premiers tems de nos voyages nous ne bûmes que de l’eau. Tous les jours avant de partir nous tenions le chapitre des coulpes où l’on s’accusait de toutes les fautes commises dans la route et où l’on en recevait pénitence. Tous les vendredis, en quelqu’endroit que l’on fut on prenait la discipline tous ensemble (C’est-à-dire réunis dans un même lieu dont les fenêtres étaient bien fermées et où il n’y avait aucune lumière.) avant le jour. Enfin on tâchait de ne rien négliger de ce que l’on pouvait absolument pratiquer. Les jours de dimanches et de fêtes, on s’arrangeait de manière à pouvoir dire la messe. Toute la communauté y communiait. Pendant la messe, on chantait les litanies du Sacré-Cœur et après la messe les enfants chantaient le *Salve*. Souvent les religieux de chœur psalmodiaient les petites heures avant ou après. Tel ~~ainsi est que~~ est l’ordre, Monsieur, que nous avons constament observé réunis ou divisés, dans notre voyage jusqu’à notre entrée en Russie. Vous comprenez ce qu’il a dû en coûter, surtout à ceux qui voyageaient à pied quelque tems qu’il pût faire. Pour moi, chargé des infirmes et infirme moi-même, quoi que toujours enfermé et porté dans une bonne voiture, je n’ai pas laissé que d’avoir beaucoup à endurer. Heureux si je l’ai fait comme je le devais pour l’amour de Dieu et en esprit de pénitence. Mais hélas ! je ne pouvais me tirer de l’esprit que nous ne faisions qu’une course inutile et mon mécontentement diminua au moins de beaucoup mon mérite.

[59] Quoique nous eussions pu aller le même soir coucher à Berne, cependant le R.P. aima mieux nous faire arrêter à moitié chemin pour que nous n’eussions qu’à passer dans cette ville où tout nous donnait sujet de craindre de recevoir quelques insultes. La nouveauté du spectacle que nous y donnâmes le lendemain matin nous attira les regards d’un grand nombre de spectateurs, quelques brocards, mais aucune avanie, tellement qu’en voyant la paix et la tranquillité qui régnait dans la ville, je m’imaginais qu’on nous avait trompé en se servant du prétexte d’une révolution instante pour nous faire abandonner notre monastère. Cependant nous ne fûmes pas plutôt sortis des portes de Berne qu’un bataillon de troupes marchant en bon ordre, bien armé et suivi de toutes les munitions de guerre qui s’avançait pour s’opposer à l’entrée des Français et que nous fûmes obligés de laisser défiler devant nous, ne nous fit que trop connaître la vérité et en bons soldats du pape, peu amis des mousquets, des canons et des armes, nous bénissions Dieu intérieurement de nous voir soustraits aux dangers que courrent ceux qui s’y trouvent exposés. C’est en faisant ces salutaires réflexions que nous arrivâmes sur le soir à Saint-Urbain, grand et magnifique monastère de Bernardins, situé sur la droite à quelques distances de Soleure. Nous le trouvâmes investis de gardes ce qui nous inspira d’abord une certaine frayeur, craignant d’être venus nous jetter entre les mains de nos ennemis. Mais nous eûmes bientôt lieu de nous rassurer lorsque nous apprîmes que ces troupes étaient à la solde de l’abbé qui les avait demandé pour sa sûreté. Nous y fûmes reçus avec la plus compatissante charité. Le R.P. en emporta quelques secours pour nous aider à faire notre route. Un ancien frère convers de La Trappe, natif d’Abbeville ou environs, qui s’était réfugié dans cette maison, se joignit à nous pour éviter de courrir seul les dangers d’une seconde révolution. Si notre genre de vie eut été un peu plus à la portée de la faiblesse humaine nous n’eussions pas manqué [60] d’autres prosélites qui seraient venu tenter fortune avec nous car les esprits étaient effrayés et on ne cessait de louer la prudence du R.P. abbé et son activité pour nous soustraire aux coups dont le pays et en particulier l’état monastique paraissait menacé. Ce furent au moins les adieux que nous reçûmes de presque toute la communauté rassemblée au moment où nous montâmes en voiture pour reprendre notre route. Quoi qu’ils en ayent dit cependant, je ne crois pas qu’il y en eut beaucoup qui fussent tentés de nous suivre.

Vous n’attendez pas sans doute de moi, Monsieur, que j’entre dans le détail des moindres circonstances de notre voyage. Ce serait demander de moi l’impossible puisque j’ignore jusqu’au nom de la plupart des lieux par où nous avons passé, le silence rigoureux que nous observions ne nous laissant pas la liberté de nous en informer et pour vous faire voir jusqu’à quel point nous portions la pratique du silence, je terminerai cette lettre par une petite anecdote qui me concerne personnellement. Voici le fait.

Nous approchions d’une petite ville que je crois avoir entendu nommer Linsberg. Pendant que les chevaux étaient arrêtés pour rafraîchir, j’avais pris les devants à pied. Je marchai seul lentement le long d’un petit bois lorsque je vois arriver au grand galop deux cavalliers dont l’un parraissait un bon fermier et l’autre un soldat. Dès qu’ils me virent, ils ralentirent leur marche et le fermier qui parlait français m’addressant la parole me demanda qui j’étais et où j’allais. L’on m’avait deffendu de parler à qui que ce soit et j’aurais cru me rendre coupable de désobéissance en répondant. Le fermier insista en élevant la voix. Toujours même silence de mon côté. Je parrus même ne faire aucune attention à ce que l’on me demandait. Le soldat qui ~~ne parrut~~ je crois avait plus d’un coup dans la tête s’arrêta tout court et se mit à me parler allemand. Voyant que je ne lui répondais pas, il ne tarda pas à se mettre en colère puis, tirant son sabre, il s’avance vers moi en disant en mauvais [61] français que si je ne me hâtais de lui répondre, il allait me couper mon tête. Il était déjà sur moi, sabre levé. Vous sentez que je ne délibérai pas longtems. Quelqu’amateur que je fusse du silence, je ne crus pas devoir le ~~deffen~~ garder au péril de ma vie. Je répondis à mon agresseur que j’étais religieux de l’Ordre de saint Bernard, voyageant avec plusieurs autres qu’il avait dû rencontrer et que si je ne lui avais pas répondu aussitôt, c’est qu’il nous était deffendu de parler à qui que ce soit. « Hé ! Marant, me répondit-il, que ne le disait-tu tout de suite ? Dieu ne t’a-t-il pas donné une langue pour en faire usage comme le reste des hommes ? Je t’assure que si tu ne m’avais pas répondu je te mettais la tête en bas. » Puis remettant son sabre dans le fourreau, il continuèrent leur route sans m’inquiéter davantage. Cette petite aventure fut pour moi un avis au lecteur qui m’apprit que les lois les plus sages doivent être entendues et observées avec les modifications que les circonstances et la prudence exigent. Aussi dans tout le reste du voyage ne me suis-je jamais fait le moindre scrupule de répondre toutes les fois que j’ai été interrogé, nonobstant toute pratique et réclamation contraire, une conduite différente me parraissant un judaïsme plus propre à faire mépriser la religion qu’à la faire respecter. Comme nos voyageurs différèrent encore assez longtems je m’assis au coin du bois pour les attendre. Vous voudrez bien me permettre d’y rester encore un peu enfoncé, dans mes réflexions, pour me reposer. Je reprendrai le fil de ma narration quand ils seront arrivés, trop heureux si elle peut contribuer à vous faire passer quelques instans agréablement. J’ai l’honneur d’être…

Treizième lettre

Vous êtes sans doute impatient, Monsieur, de me voir continuer ma route. Vous croyez peut-être que les avantures vont se multiplier à chaque pas. Mais nous traversâmes ainsi [62] toute la Suisse sans qu’il nous soit arrivé la moindre chose. Sur le point d'entrer dans Lensberg où nous devions passer la nuit, le bruit que nous entendions dans la ville, les cris dont retentissaient les bois et les campagnes d’alentour, plusieurs coups de fusil tirés de côtés et d’autres, tout nous faisait craindre d’y être inquiétés. Mais nous n’avions pas à choisir. Il fallait y descendre ou coucher à la belle étoile. L’aubergiste auquel nous nous addressâmes ne fit aucune difficulté de nous loger. Le bruit de notre arrivée se répandit bientôt dans toute la ville et en un instant l’auberge se trouva remplie de gens qui vinrent pour satisfaire leur curiosité. S’il y en eut qui rirent et badinèrent sur notre compte, sans cependant nous insulter en aucune manière, d’autres nous firent parraître des sentiments bien différens. un des principaux de la ville, touché de compassion, voulut pourvoir à notre subsistance et sur les ordres qu’il en donna à l’aubergiste, nous fûmes servis avec abondance, je dirais même presque avec profusion et le R.P. en partant reçut encore des aumônes considérables. C’est ainsi, Monsieur, que la divine Providence qui veillait sur nous ~~nous~~ à presque partout suscité des âmes charitables pour pourvoir à tous nos besoins.

Nous en fîmes encore l’épreuve d’une manière bien sensible en entrant dans la Suabe. Le R.P. abbé nous fit arrêter sur la frontière dans un bourg assez considérable et nous plaça dans une auberge où nous fûmes obligés de séjourner plus d’une semaine jusqu’à ce qu’il eut pu nous trouver un endroit propre à passer le reste de l’hyver. Comme nous étions dans le tems des jours gras, notre présence dans cette auberge ne pouvait qu’être très à charge au maître de la maison, puisque remplissant presque tous les appartements il se trouvait dans l’impossibilité de favoriser les divertissements de la jeunesse et qu’il se trouvait par là même privé du profit qui devait lui en revenir. Cependant il n’en témoigna absolument aucun mécontentement. Il prit de nous tous les soins imaginables. Notre nourriture était toujours préparée avec soin et avec abondance. Ces bonnes gens [63] venaient souvent s’édifier en assistant à nos exercices de piété, ce qu’ils faisaient encore plus particullièrement en nous suivant à l’église où nous allions régullièrement matin et soir pour y chanter la messe, les vêpres et le salve et où nous étions toujours accompagnés d’un grand concours de peuple. Lorsque nous fûmes sur notre départ, jamais il ne nous fut possible de faire accepter le moindre argent à l’aubergiste. Toute sa réponse fut qu’il s’estimait trop heureux d’avoir pu loger des saints dans sa maison et qu’il serait suffisament payé par le secours de nos prières. Comme je m’étais munis de quelques croix-reliquaires, etc… je leur présentai au moins ces petits présens qu’ils reçurent avec reconnaissance. Une telle libéralité de la part d’un homme d’auberge nous eut singulièrement surpris si nous n’eussions été visités deux à trois fois pendant notre séjour par un homme de distinction qui parraissaît être le seigneur du village et que nous avons toujours cru avoir caché sa charité en en donnant tout l’honneur à notre hôte. Mais quelqu’en ait été l’autheur, ~~dans le siècle où nous sommes,~~ des traits semblables ne sont pas communs dans le siècle où nous sommes.

Si j’étais édifié et souvent touché jusqu’aux larmes en voyant la charité des fidèles à notre égard, j’étais indigné du peu d’attention que l’on avait pour ne payer ~~souvent~~ ses bienfaits que par les plus grands désagrémens. Je crois, Monsieur, que vous mettant dans la place des gens, vous en penserez comme moi. Toute notre troupe, et particulièrement les enfants, étai~~en~~t rongée de vermine. Comme nous couchions par terre et dans nos propres couvertures, nous n’étions pas dans le cas d’occasioner sur ce point de préjudice considérable, mais il n’en était pas ainsi des enfants, quoiqu’ils eussent leur couche avec eux comme les religieux. Le R.P. voulait toujours dans les auberges qu’on leur procure des lits, les beaux, les bons et les mauvais, tous lui étaient indifférens. Ces enfants infectaient tout et quels désagréments pour les gens obligés de loger le publiq, lorsqu’après notre sortie ils venaient à s’en [64] appercevoir, dans quelle dépense la nécessité de laver et de changer toutes leurs couches ne devait-elle pas les jetter ? (J’ai su que du côté de Constance on a chassé les Trapistes d’une auberge pour cette raison et qu’ils eurent ensuite bien de la peine à trouver à se loger.) Pour moi si j’eus été le maître, par charité pour mon prochain uniquement fondé sur ce principe de la loi naturelle, *de ne point faire à autrui ce que nous ne voulons point qui nous soit fait à nous-même*[[7]](#footnote-7), je me serais fait un devoir de ne faire coucher les enfants que dans les granges. On en a parlé plusieurs fois très sérieusement au R.P. abbé qui ne crut devoir faire aucun cas de l’observation, sans doute parce que jugeant des autres par lui-même, il les croyait aussi peu délicats que lui sur l’article de la vermine ~~que lui~~ dont il était ordinairement toujours couvert.

Je vous ai dit, Monsieur, que le R.P. abbé nous avait fait arrêter dans cette auberge pendant qu’il irait nous chercher un lieu où nous pussions passer le reste de l’hyver. Ce que je vais vous raconter je le tiens d’un ecclésiastique qui en a été lui-même le témoin. À 7 lieux environs du bourg où le R.P. nous avait laissé, se trouve une grosse abbaye de femmes de l’Ordre de Cîteaux connue sous le nom de Clautre-Val. Le R.P. crut qu’à raison de la confraternité, en frappant à cette porte on la lui ouvrirait et puis, la sensibilité et la compassion, vertus plus naturelles au sexe… tout lui donnait lieu d’espérer une heureuse réussite. Il s’addresse directement à l’abbesse, personne très respectable. Si elle eut suivi l’inclination de son cœur l’affaire eut été terminée sur le champ. Mais elle ne voulut rien faire sans en avoir auparavant conféré avec le directeur de la maison qui était un bernardin de la maison de Fenebac dans le Briseaut. Cet homme s’y opposa fortement et ne négligea rien pour empêcher l’abbesse de consentir aux vives sollicitations du R.P. abbé. En vain revint-il plusieurs fois à la charge. Il eut beau faire, ~~jamais~~ il ne put rien obtenir. Il fallut donc prendre son parti et il résolut de se retirer le lendemain matin en s’abandonnant à la Providence. Mais heureusement il n’avait pas fait ses adieux à l’abbesse. Voulant donc la saluer avant de partir et l’ayant fait appeller au parloir, quelle fut sa surprise de la trouver entièrement changée à son égard. Nonobstant toutes les oppositions du directeur de la maison, ne suivant que l’impulsion de sa charité, elle avait pris la nuit la résolution de faire appeller le R.P. et de lui accorder sa demande. Celui-ci [65] adorant la bonté de Dieu dans les dispositions de l’abbesse lui en témoigna sa vive reconnaissance. Il ne lui laissa pas ignorer qu’il ne s’agissait pas de loger et nourrir seulement cinq à six personnes, mais 30 à 40, tant religieux qu’enfants. L’abbesse ne s’en sentit que plus touchée et plus portée à le tirer d’embarras et non seulement elle l’exhorta à partir promptement pour nous venir chercher, mais elle lui fournit encore les chevaux et les voitures nécessaires.

Il vint donc sans différer et nous sortîmes de notre auberge le jour des Cendres. Les chemins étant affreux il ne nous fallut pas moins de toute la journée pour faire nos sept lieux. Il était presque nuit quand nous arrivâmes. Comme nous y étions attendus, nous trouvâmes tout disposé pour nous recevoir. On nous logea dans un petit bâtiment séparé du monastère qui parraissait avoir été destiné autrefois à la réception des hôtes et qui était alors occupé par des personnes séculières qui ne furent pas fort contents d’être obligé de se resserer dans le même logement pour nous procurer de la place. Bientôt nous y vîmes arriver la plus grande partie de ceux de nos frères qui étaient du côté de Constance, avec les enfants qui les accompagnaient et nous nous trouvâmes une communauté de plus de 75 personnes qui vécurent pendant plus de cinq semaines à la charge entière du monastère, car on nous fournissait la nourriture, le bois, la lumière, tout ce qui était nécessaire pour blanchir nos hardes. On prit un soin particulier de nos infirmes à l’égard desquels on n’épargna ni les remèdes ni les ~~secours~~ adoucissements que leur situation exigeait. Enfin il est impossible d’exprimer jusqu’où ces vertueuses dames ont porté leur charité à notre égard. Elles eussent cependant peut-être encore été plus loin si Mr leur directeur ne se fut pas toujours tenu ferme dans sa manière de penser. Il voyait avec peine tout ce que l’on faisait pour nous. Il n’est pas venu une seule fois nous visiter et quoique nous allassions plusieurs fois par jour à l’église, il ne nous est jamais arrivé de l’y rencontrer.

Comme nous n’étions pas seuls les objets de la sollicitude du R.P. abbé, dès qu’il nous vit placer dans cette maison selon ses désirs et qu’il fut sûr que rien ne nous manquait, il s’occupa de nos frères du Valais que la révolution avait aussi chassé de leur monastère ainsi que des religieuses. Ce qui l’obligea de ~~nous quitter~~ faire plusieurs voyages. Mme l’abbesse lui en facilita les moyens en lui prêtant chevaux et voiture et peut-être même encore lui fournit-elle de l’argent.

[66] Je ne dois pas omettre ici un petit incident qui me regarde plus particulièrement et qui eut lieu avant son départ, mais pour y donner plus de jour il faut que je reprenne les choses de plus haut. Dans les derniers tems que nous demeurâmes à La Valsainte, les absences du R.P. abbé étant devenues très fréquentes, les prieurs se trouvèrent seuls chargés d’entendre les confessions et par interim la maladie ayant mis un ou deux desdits prieurs dans l’impossibilité de remplir ce ministère, je fus souvent dans le cas de les suppléer, ce qui m’attira la confiance de plusieurs de la communauté. À l’époque de la révolution, après le départ du premier détachement, je me trouvai seul dans le cas d’entendre les confessions des religieux, des novices et des convers. Or à cette époque, il y avait dans le monastère depuis 15 mois environ un ancien religieux de La Trappe qui à ~~l’époque~~ la mort de dom Gérard, chez qui il demeurait près de Soleure, vint se retirer à La Valsainte, ayant avec lui 7 à 800 £ d’argent, sans compter bien des petits effets. Ce religieux entièrement faible de tempérament (Plusieurs abcès qu’il avait eu lui avaient laissé des trous fistuleux avec carie à l’os sacrum.) ne pouvait se résoudre d’embrasser notre réforme et je savais qu’il méditait le projet de se retirer en Italie dans une maison réformée de Cîteaux. Je crus qu’il était de mon devoir (ce religieux n’ayant contracté cher nous aucun engagement) de l’avertir de tout ce qui se passait, car il ignorait tout, de lui faire connaître que le R.P. abbé devait au premier jour nous venir enlever pour nous conduire où il ne savait pas lui-même, afin qu’il put délibérer sur le parti qu’il avait à prendre ou de nous suivre ou de se retirer quelque part. Loin d’être disposé à nous suivre, je trouvais un homme qui me remerciat du bon office que je lui rendais en l’avertissant et crut l’occasion favorable pour se retirer où il avait projeté. Mais l’embarras était de ravoir au moins son argent. Comment faire ? Le R.P. avait tout emporté avec lui et il ne restait pas un sol à la maison. Je lui conseillai que s’il était bien décidé à ne nous pas suivre, il eut à présenter une requette au plus prochain district à l’effet d’être aucthorisé à retirer en valleur réelle ou (con) content la somme qui lui appartenait, n’étant point profès de la maison et qu’il fournirait en même tems toutes les preuves qu’il pourrait de la propriété de cette somme. Nous étions en devoir d’exécuter ce projet, lorsque l’ordre de partir arriva et le pauvre religieux sans resource quelconque fut obligé de nous suivre, nonobstant toutes ses répugnances, parce que n’étant pas sûr de réussir, il aima encore mieux éprouver notre sort que de se trouver exposé à languir, accablé de misères et réduit aux dernières nécessité. Je n’avais certainement rien [67] foncièrement à me reprocher dans cette affaire et je crois avoir agi conséquament aux principes de la religion et de la probité. ~~Cependant comme je n’ignorais pas~~ Cependant ~~comme je savais que~~ à notre première entrevue avec le R.P. abbé comme je savais qu’il ne m’approuverait pas, je voulus le prévenir moi-même de ce qui s’était passé. Il m’écouta avec beaucoup d’attention et me fit un grand crime de ma conduite à l’égard du religieux que j’avais exposé, disait-il, à manquer la vocation. Il me dit qu’il fallait au plus tôt m’en confesser, ce que je fis à lui-même dans le premier moment ~~de~~ libre que je trouvai aussitôt après notre arrivée à Claustreval. Ma confession finie, il me demanda la permission de se servir de ce que je venais de lui dire. Je lui répondis que je la lui donnais dès que cela pouvait servir à mon bien et à la gloire de Dieu. Je rentrai aussitôt avec lui dans la chambre où toute la communauté était rassemblée et quelle fut ma surprise lorsque je l’entendis addresser la parole à mes frères en ces termes : « Le Frère François de Paule ne confessera plus, ce sera le Frère Philippe.» Et vous notterer que ce Frère Philippe était un novice, très peu instruit de nos règlements et qui avait à peine quelque teinture du saint ministère. Je n’étais pas fâché d’être déchargé de cette besogne, cependant le mode de mon interdiction me fit une impression qu’il m’est difficile d’exprimer. Je tombai dans une tristesse et une mélancholie qu’il ne me fut pas possible de vaincre et qui fut pour moi le germe d’une maladie des plus sérieuses qui faillit à m’emporter.

Le R.P. abbé nous laissa donc à Claustreval pour s’occuper des religieux et religieuses du Valais, de l’émigration desquels je n’ai eu aucuns détails. Tout ce que j’ai su c’est qu’ils ont eu grandement à souffrir aux passages des montagnes et qu’ils ont été exposés plusieurs fois à être inquiétés par les troupes. Je n’ai rien su non plus de positif sur les endroits où le R.P. abbé les plaça. Je me rappelle seulement que quelques jours avant que je tombasse malade, il me fit monter à cheval avec lui et que nous fûmes dans une petite ville à quatre lieux environs de Claustreval, visiter un détachement de ses religieuses qu’il avait logé dans une maison particulière. Les autres, à ce que j’ai ouï dire, avaient pris la route de la Bavière. Pour les religieux, ils nous joignirent plus tard par détachements sans que j’ai jamais su où ils avaient été.

Cependant la saison s’avançait. Nous étions déjà au milieu du carême et le tems devenu plus doux invitait à se mettre en voyage. Le R.P. d’ailleurs avait ramassé tout son monde. Il s’occupa donc de notre départ. Il se proposait de nous faire tous embarquer ~~tout son monde~~ sur le Danube pour [68] gagner l’Autriche où il ~~se propo~~ avait résolu de solliciter auprès de l’empereur les moyens de s’établir dans ses états. Le chemin qu’il y avait à faire jusqu’au Danube était assez considérable. Son monde était trop nombreux pour n’en former qu’une seule bande, attendu qu’il fallait voyager au frais du publiq. Il prit donc le parti de former plusieurs divisions dans chacune desquelles il y avait religieux de chœur, novices, convers et enfants. Il leur était très strictement enjoint de n’aller dans les auberges que dans des cas absolument indispensables mais de s’addresser toujours dans les communautés religieuses qu’il rencontrerayent. Chaque division, par différents chemins, tendaient au même but qui était de s’approcher des rives du Danube, pour s’embarquer ensemble. Je ne puis absolument rien dire de ce qui s’est passé dans leur voyage, étant resté malade à toute extrémité au moment de leur départ. Vous me permetterez donc, Monsieur, de les laisser voyager et de ne vous en plus rien dire jusqu’à ce que ma santé me permette de me rejoindre à eux. En attendant, sauf à vous ennuyer un peu, je vais vous faire le détail de tout ce qui m’est arrivé pendant ma maladie. J’en ferai le sujet de la lettre suivante. Croyez-moi toujours avec les sentiments de la plus parfaite considération.

Quatorzième lettre

J’étais parti plus d’à moitié malade de La Valsainte. Les premières fatigues du voyage, loin de me rétablir, ne firent que m’affaiblir. La nourriture dont nous faisions habituellement usage à Claustreval, quoique exellente pour des gens de bon appétit et pourvus d’un bon estomach, ne me convenait nullement. Avec une souppe épaisse à la farine grillée, on nous donnait presqu’à chaques repas des pâtes fort peu délicates, cuites à l’eau et passées ensuite au beurre noir. Le pain était de seconde farine d’épautre, extrêmement dur et sec. Je mangeais par nécessité mais chaque repas était ordinairement suivi de pesanteurs, d’aigreurs, de manière que la plus grande partie de mes nuits se passaient à tousser et à vomir des glaires avec une partie de la nourriture. Je tombai chaque jour à vue d’œil. Ma poitrine irritée par les secousses a toux me faisait beaucoup souffrir et il ne se passait guère de jour que je ne visse [69] quelques filets de sang dans mes crachats. (Ajoutez à ces causes la mélancholie où me jetta le désagrément dont j’ai parlé plus haut.) J’exposai ma situation au supérieur. Je lui en fis connaître la cause.Je reçu pour toute réponse de faire pour moi ce que je ferai pour un autre. Ce n’était pas des remèdes qu’il me fallait mais un changement de régime qu’il ne m'était pas possible d’effectuer par moi-même et auquel la charité du supérieur pouvait seule pourvoir. Je me fis cependant quelques pots de tisanne qui ne détournèrent point le coup dont j’étais menacé. Après une nuit passée comme de coutume, m’étant endormi accablé de fatigues vers les minuit, le signal du réveil donné ~~comme de coutume~~ à une heure et demie me trouva dans un someil profond agité des rêves les plus effrayants. Je me jettai en sursaut à bas du banc qui me servait de couche et voulant me disposer à réciter l’office avec mes frères, je me trouvai assailli d’un tremblement universel, accompagné d’une douleur de tête attroce qui m’obligèrent à m’aller jetter dans le coin du fourneau pour tâcher d’y trouver un peu de chaleur. Un engourdissement mortel s’empara bientôt de tous mes membres et je tombai dans un assoupissement presque léthargique qui fit croire que j’étais tranquillement endormi. L’office étant récité, comme l’on vit qu’il n’y avait en moi d’autre mouvement que celui d’une respiration extrêmement laborieuse, on essaya doucement de m’éveiller. Quelle fut leur surprise lorsqu’ouvrant aussitôt deux grands yeux égarés, je me mis à chanter de toutes mes forces la Marche des Patriottes : “*Allons enfans de la patrie, le jour de gloire*, etc…” On peut juger de l’impression que fit cet événement sur tous les esprits. En vin l’on efforça de m’imposer silence. On me tempona la bouche avec des mouchoirs au risque de m’étouffer, mais les arrachant avec violence, je jurais après ceux qui m’approchaient, je les menaçais et continuais toujours à chanter autant que j’en avais de force. On me menaça du R.P. abbé que je ne respectai pas plus qu’un autre dans mes réponses. Enfin, après avoir employé inutilement tous les moyens de me calmer, on jugea qu’il fallait au plus tôt soustraire aux yeux de la communauté un objet aussi scandaleux et l’on me fit préparer un lit dans une chambre voisine où l’on me transporta non sans beaucoup de peines. Je n’y fus pas plutôt couché que je fus saisi d’un point violent au côté droit, accompagné d’une toux continuelle qui ne me donnait aucun [70] relâche et qui à chaque fois était suivie d’un crachat mousseux tout ensanglanté. À cette vue mes gardes, quoique fort peu savants en médecine, virent bien qu’il n’était pas ici question d’un simple dérangement d’esprit comme on l’avait cru d’abord mais bien d’une maladie très sérieuse. Comme l’on me croyait sans connaissance et incapable de me conduire moi-même dans ce pays périlleux, l’on s’empressa d’aller demander un homme de l’art dans la communauté. Le médecin ordinaire demeurait à quatre lieux de là et les secours que ma situation demandait~~ent~~ étaient urgens. La dame pharmacienne de la maison, après s’être fait rendre compte de mon état, crut pouvoir ordonner sans même m’avoir vu et s’empressa de me préparer une forte médecine de sené, etc, qu’elle me fit envoyer, avec ordre de la prendre sur le champ et promesse d’une prompte guérison. Heureusement dans mon délire Dieu m’avait encore conservé asser de présence d’esprit pour juger ma maladie et me mettre en garde contre ce qui me pouvait être contraire. Lorsqu’on vint me présenter le fatal breuvage et qu’à l’odeur j’eus reconnu que c’était une potion purgative, je dis que l’on pouvait ouvrir la fenêtre et la jetter, que jamais je ne consentirais à la prendre. On insista en me disant que c’était par ordre de la religieuse de la maison qui avait soin des malades, que la maladie dont j’étais attaqué était la même que celles qui avaient régnées pendant l’automne et qu’on les avait toutes guéries par ce moyen. Je répondis que l’on pouvait aussi jetter toutes les religieuses par les fenêtres, que je ne me souciais pas plus d’être tué par leurs mains que par celles des autres et qu’étant certain que cette médecine me donnerait la mort, je ne la pouvais prendre en conscience. On me parrut très scandalisé de ma conduite que l’on disait être bien peu religieuse, que je devais avoir plus de détachement de la vie et me laisser conduire par la seule obéissance. Mais on eut beau faire, je demeurai ferme et bien m’en a pris car je crois que si j’eusse avalé cette malheureuse médecine dans l’état d’inflammation et d’érétisme où était ma poitrine, je n’aurais pas survécu 24 h. Cependant le supérieur s’approcha de mon lit et me demanda ce que je croyais qu’il y avait à faire pour me soulager, puisque je ne voulais pas en croire les autres. Je répondis [71] qu’il fallait au plus tôt me tirer du sang largement pour sauver ma tête et ma poitrine. Personne de nos frères ne savait saigner. On ne voulait pas prendre sur soi d’envoyer chercher un chirurgien. Le R.P. ne devait arriver que le soir, encore on n’en était pas certain. Bref on délibéra qu’on ne me ferait rien jusqu’à l’arrivée du R.P. Il me fallut donc passer toute la journée dans l’état le plus violent, ne pouvant exécuter aucune respiration sans tousser et sans pousser les hauts cris et inondant ma couche de crachats ensanglantés que je n’avais pas la force de pousser dehors. Pendant mon délire qui continuait toujours, tantôt je chantais, tantôt je criais qu’on me tire du sang, qu’on m’égorge, j’étouffe.

Enfin arrive le R.P. sur les 6 h. du soir. On lui raconte tout ce qui s’est passé, puis il s’approche de ma couche et commence à me tancer d’importance sur le scandale de ma conduite et en particulier mon défaut d’obéissance. « Vous avez beau dire, lui répondi-je, jamais je ne me suis engagé à me tuer de gaîté de cœur par obéissance. Je demande à être saigné, il n’y a que ce moyen de me sauver. Voyez si vous y voulez consentir. » Alors il commenda qu’on partit aussitôt pour aller quérir le chirurgien. Il me fallut donc encore attendre 4 à 6 heures que l’on vint dire qu’on ne l’avait pas trouvé et qu’il ne pourrait venir que le lendemain. « Demain je n’y serai plus, répondi-je aussitôt. Il y a des religieuses qui saignent dans la maison, qu’on en fasse venir une. » Le R.P. me voyant parler d’une manière aussi décidée, se transporta aussitôt chez l’abbesse, obtint la permission et revint en un instant accompagné de la pharmacienne et d’une sœur converse pour m’accorder ce que je désirais depuis si longtems. Mais malheureusement pour moi, j’avais à faire à des femmes peu instruites, entichées de leur sentiment. Elles étaient persuadées que la saignée me tuerait et elles ne voulaient pas, disaient-elles, contribuer à ma mort. Cependant, pour me contenter, après avoir péroré assez longtems contre la saignée, elles se mirent en devoir d’obéir. ~~Après elle~~ Etant enfin venus à bout de m’ouvrir la veine par deux ou trois coups de [72] pistolet réitérées, elles laissèrent à peine couler une pailette de sang et s’empressèrent d’appliquer la ligature. Voyant que je contesterais inutilement avec elles, je les laissai finir leur opération sans mot dire et leur témoignait ma reconnaissance. Mais à peine furent-elles sorties, comme je n’avais pas permis qu’on me remit le bras dans l’habit, j’appellai aussitôt un de mes frères, je lui fis apporter une assiette et me débandant le bras, je laissai couler le sang jusqu’à ce qu’un commencement de faiblesse me fit éprouver un relâche notable de tous les symptômes. Alors je fis remettre la ligature et toute la nuit se passa avec beaucoup plus de clame et de tranquillité. Je crachai plus facilement et je recouvrai au moins le plein usage de ma raison. J’en profitai pour faire appeler le R.P. de grand matin afin de me confesser car quoi qu’il y eut un mieux notable dans ma situation, les douleurs internes que je continuais d’éprouver ne me prognostiquaient rien de bon. Il vint donc et m’entendit avec beaucoup de précipitation car il était et toute sa communauté sur son départ. À peine eu-je le tems de faire ma confession ordinaire. Comme les enfants ne devaient pas partir ce jour-là, il convint avec le prêtre qui les accompagnait, que si mon état empirait, il m’administrerait le lendemain avant de partir soi-même. Je reçu ses tendres adieux en son nom et au nom de toute la communauté, que selon toutes les apparences je ne devais plus revoir. Cependant dans le moment où il sortait de ma chambre, un religieux se présenta à la porte et lui demanda en grâce la permission de me venir embrasser pour la dernière fois. C’était celui dont j’ai parlé et qui aurait bien voulu n’être pas dans nécessité de nous suivre lorsque nous sortîmes de La Valsainte. (Comme j’avais pris beaucoup de peine auprès de lui dans ses infirmités il voulait me donner une marque de sa reconnaissance. Il fut le seul, pendant tout le tems que j’ai passé en religion, qui m’ait parru sensible ~~aux peines~~ à tout ce que j’avais fait pour lui.) Le R.P. fit d’abord quelques difficultés de le laisser entrer mais ayant vu que je m’étais apperçu de ce que lui demandait ce religieux et que je lui tendait même les bras, dans la crainte de me faire de la peine, il le laissa entrer, lui laissant à peine le tems de m’embrasser et de se recommander à mes prières. Sur le soir, me sentant plus pressé par les douleurs et par la violence de la fièvre, je demandai les divins sacrements que l’on m’apporta aussitôt Je ne songai plus, après cela, qu’à attendre tranquillement la mort. Un hocquet presque continuel [73] qui à chaque secousses m’occasionit les plus attroces douleurs dans le côté, une fièvre ~~continue~~ ardente avec redoublement, pas un instant de repos ni de someil, les extrémités froides, avec une sueur ~~presque continelle~~ mortelle sur le front, tout m’annonçait qu’elle n’était pas éloignée. Enfin un râle considérable, l’obscurcissement presque total de la vue étant venus se joindre à tous ces symptômes, je crus devoir profiter de la connaissance qui me restait encore pour me faire dire les prières des agonisans. Ce fut un respectable prêtre français, retiré dans un des appartements de l’hospice, qui voulut bien me rendre ce dernier office de religion et de charité car il n’y avait plus personne des nôtres au monastère, j’étais resté seul avec un frère convers qui a eu bien du mal après de moi et qui m’a rendu des services que je n’oublierai jamais.

Cependant auprès cette crise, j’eus une nuit assez tranquille et je fus fort surpris de me trouver le lendemain matin presque sans fièvre, ~~et~~ crachant assez facilement, mais éprouvant toujours une douleur sourde et profonde dans le côté droit. Quelques bouillon, un peu d’oximel pour boisson, de tems en tems une cuillerée de lait d’amande furent les seuls remèdes que j’employai. Les dames qui avaient bien voulu me venir saigner continuèrent, avec la permission de l’abbesse, à me venir visiter tous les jours. Si j’eusse voulu les croire, toute leur pharmacie me serait passée par le corps, mais persuadé que la nature à de grandes ressources, je préférai de m’y abandonner entièrement en m’appliquant à ne la pas contredire.

Un jour que quelques une de nos frères du Valais passèrent pour s’aller joindre aux autres, je voulus me lever mais l’éprouvai alors que j’étais bien loin d’être guéri, la douleur de côté se fit sentir avec une ~~nou~~ telle force que je n’eus que le tems de me remettre sur la couche où je souffrais moins, surtout lorsque j’étais couché du côté de la douleur, ce qui me fit juger que j’étais attaqué d’un dépôt purulent considérable dans le poumon. Depuis ce moment je ne quittai plus la couche sur laquelle je passai 6 semaines entières sans fermer l’œil un seul moment, sans rien prendre absolument de nourritures solides et sans aussi qu’il me soit sorti pendant tout ce tems la moindre chose du corps que des urines en [74] petite quantité et une évacuation abondante de glaires par l’expectoration qui avait lieu trois ou quatre fois le jour, dans des quintes de toux qui duraient souvent plus d’un quart d’heure, ajouter à tout cela l’espèce d’impossibilité où j’étais de changer les habits dont j’étais toujours couverts et qui étaient remplis de vermine, ce qui me fit souffrir un supplice plus grand que toutes les douleurs de ma maladie réunies. Je devins bientôt si maigre que je n’avais plus que la peau sur les os. Les jambes m’enflèrent d’une grosseur prodigieuse. Enfin tout m’annonçait une mort certaine mais qui ne venait pas assez vite à mon gré. J’en parlais à tous ceux qui me visitaient car chaque jour quelque personne charitable venait passer quelques instans au près de moi. Outre les deux religieuses dont j’ai parlé, qui ne manquèrent pas un seul jour, il y avait dans la communauté une dame polonaise qui s’était faite comme ma servante et qui me fatiguait par ses soins et son assiduité, Mme l’abbesse est venue plusieurs fois dans ma chambre, un brave chevallier de Saint-Louis venait aussi souvent m’édifier, quelques ecclésiastiques, etc… Mais toutes ces visites m’étaient souvent à charge, tout mon plaisir était de rester enfoncé dans les idées les plus sombres et surtout de me repaître de l’espérance d’une mort prochaine.

Pendant le cours de cette fâcheuse maladie, le R.P. vint une fois en passant me rendre une petite visite. Après lui avoir exposé ce que ma situation avait de pénible et surtout ce dégoût affreux pour toute nourriture, je lui dis que je ne désirais qu’une seule chose, un verre de bière, mais que l’usage des boissons nous étant deffendu, je ne le voulais pas faire sans sa permission. Sans doute que la haute idée qu’il avait de ma vertu le porta à me mettre à l’épreuve. Il me refusa ce petit adoucissement. Jamais, je crois, refus ne me fut plus pénible. Je ne le lui fis cependant pas parraître. Je parrus me soumettre, mais à peine fut-il parti que je m’en fis apporter, une pareille deffense me parraissant contraire à tous les principes de la raison, de l’humanité et même de la religion. Dieu me pardonne cette désobéissance.

[75] Je fus aussi visité par un curé de mon pays, mon voisin et mon contemporain et comme j’étais presqu’assuré de ma mort, je le chargeai d’écrire dans mon pays pour instruire mes parents de l’état où je me trouvais et du sort qui m’attendait prochainement. Le supérieur des religieux du Valais ayant entendu dire que le R.P. était venu à Claustreval, vint pour l’y rencontrer et passer une soirée avec moi. Si je n’eusse été si mal, j’aurais trouvé dans ces visites un peu de dissipation, mais elles me fatiguaient au possible et je n’avais pas de plus grande peine que quand le frère m’annonçait que quelqu’un allait me venir voir.

Telle était, Monsieur, ma situation depuis près de deux mois lorsque le R.P. abbé arriva et me dit qu’il avait résolu de m’amener avec lui, mort ou vif. Le triste état où j’étais réduit n’ayant pas empêché le R.P. de me faire cette proposition, je crus que toutes les observations que je pourrais y opposer seraient inutiles. En conséquence je ne lui répondis que par mon silence et en lui témoignant la plus entière soumission à ses volontés.

Vous me permetterez, Monsieur, d’interrompre ici ma narration pour me préparer à ce pénible voyage et vous réitérer en attendant l’assurance des sentiments…

1. Ne pourrions-nous ce qu'ont pu ceux-ci ? (Conf. s. Augustin 1, VIII, c 11) [↑](#footnote-ref-1)
2. Si des ordres impossibles sont donnés (Règle de saint Benoît, abrégé : RB 68, 1). [↑](#footnote-ref-2)
3. Heureux sont qui sont purs sur leur route (Ps 119, 1). [↑](#footnote-ref-3)
4. Le commencement des malheurs. [↑](#footnote-ref-4)
5. Au carrefour. [↑](#footnote-ref-5)
6. Que ne fait pas… avec des cœurs d'hommes ? [↑](#footnote-ref-6)
7. Cf Tb 4, 15. [↑](#footnote-ref-7)